

WIKILEAKS
Vaste remaniement en vue dans
les ambassades américaines
Page B 1



JOHN R. MACARTHUR
La Toile, énorme photocopieur
sans cerveau
Page B 2

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CI N° 277

LE LUNDI 6 DÉCEMBRE 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

L'ADIEU DU DÉMON BLOND



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Guy Lafleur a remercié les amateurs de hockey montréalais au Centre Bell, hier, dans le cadre d'une tournée d'adieu amorcée à la fin octobre et qui tire à sa fin. Comme à ses heures de gloire, le numéro 10 a réussi un tour du chapeau dans un match opposant les anciens du Canadien à une sélection de membres du Temple de la renommée.

Le dernier tour de piste d'une icône

JEAN DION

On n'était pas au Forum, mais on avait ressenti l'orgue de la belle époque, hier après-midi au Centre Bell, afin de souligner que le temps fuit de toutes parts. De bonnes vieilles tounes des années 1970, aussi, quand le Canadien de Montréal régnait sans partage sur le monde du hockey.

Et quand personne n'égalait Guy Lafleur lorsque venait le moment de tirer les marrons du feu et d'offrir un spectacle.

Cette fois, c'est bien vrai: pour une dernière fois, les amateurs montréalais ont eu l'occasion de voir à l'œuvre celui qui fut le visage, le cœur et l'âme des Glorieux qui méritaient ce nom. En ce dimanche, la tournée d'adieu du numéro 10 a fait escale dans la

métropole avec une brochette de grosses pointures au programme et une bonne foule de 15 835 spectateurs pour scander, comme elle l'a fait si souvent dans le passé, «Guy! Guy! Guy!».

«Vous m'avez fait vivre de grandes émotions. Merci pour ces belles années», a déclaré au public

VOIR PAGE A 10: ICÔNE

CLIMAT

La Chine tente un compromis à Cancún

L'annonce de nouvelles réductions de GES serait reportée d'un an, à la conférence de Durban

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Le Devoir à Cancún

Profitant de l'arrivée d'une quarantaine de ministres de l'Environnement à la conférence de Cancún, la Chine a avancé hier un compromis politique pour tenter de briser la «prise en otage» du protocole de Kyoto et le blocage des négociations par le Japon et ses alliés canadiens, russes et australiens.

Le chef de la délégation chinoise, Su Wei, a déclaré hier à Cancún à l'agence Bloomberg que la Chine serait prête à accepter que les pays industrialisés n'annoncent pas de nouvelles réductions de gaz à effet de serre (GES) cette année s'ils prennent l'engagement formel de le faire l'an prochain à la conférence de Durban en Afrique du Sud.

La Chine, comme beaucoup de pays du G77 qui regroupe les pays en développement, est inquiète du blocage politique des négociations de Cancún

VOIR PAGE A 10: CANCÚN

Offensive médiatique de Charest

Le premier ministre baptise 2010 son «*annus horribilis*»

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Malgré une «*annus horribilis*», Jean Charest, a affirmé sans hésitation aux téléspectateurs de *Larocque Lapierre* qu'il serait à la tête des libéraux aux prochaines élections générales, étouffant les rumeurs sur son départ anticipé de l'arène politique québécoise.

«La nouvelle année va nous permettre de nettoyer l'ardoise sur un certain nombre d'enjeux. Je sais où je m'en vais. Le reste, je suis comme vous, je vis avec ce que l'actualité m'offre», a souligné le premier ministre du Québec, Jean Charest. «[Mercredi], on arrive à la mi-mandat. Théoriquement, j'en ai pour trois ans après cela», a-t-il dit avant d'ouvrir la porte à un quatrième mandat consécutif comme premier ministre.

Le chef du gouvernement a mené une offensive médiatique ciblée avant de mettre les voiles vers le Mexique, où il coprésidera la 16^e conférence des parties à la convention-cadre

VOIR PAGE A 10: CHAREST



Jean Charest se pose en victime du tapage entourant la saga Bellemare



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

POLYTECHNIQUE

La tuerie a-t-elle mis les féministes sur la défensive?

■ À lire en page A 3
■ Autres textes en page A 9

L'ENTREVUE

Le policier de l'art

Alain Lacoursière, ennemi des trafiquants et des faussaires

Le trafic d'art serait, lucrativement parlant, le quatrième au monde après ceux de la drogue, de l'argent et des armes, écrit-il, citant des spécialistes. Au Québec, pourtant, on ne s'en souciait guère il y a peu de temps encore. Policier retraité désormais célèbre, aujourd'hui expert en évaluation d'œuvres d'art et bientôt animateur à la télévision, Alain Lacoursière a un parcours pour le moins atypique.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Alain Lacoursière, spécialiste du trafic d'œuvres d'art

CAROLINE MONTPETIT

D'abord affecté à l'escouade de la moralité au Service de police de la Ville de Montréal, il réussit, notamment en utilisant les médias pour convaincre ses patrons du

bien-fondé de son ambition, à se spécialiser dans le trafic d'œuvres d'art en même temps qu'il étudie l'histoire de l'art à l'Université de Montréal. On lui doit d'ailleurs l'existence de la seule escouade

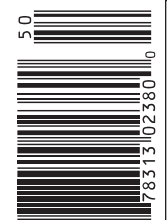
de police canadienne consacrée aux œuvres d'art.

Le journaliste Sylvain Larocque lui consacrait récemment

VOIR PAGE A 10: ART

INDEX

Annonces..... B 2	Idées A 9
Avis publics... B 8	Météo A 6
Convergence... B 9	Monde B 1
Culture B 10	Mots croisés... A 6
Décès B 2	Religions B 8
Économie B 7	Sudoku A 6
Éditorial A 8	Télévision B 9



Bijouterie
Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

LE CLASSIQUE DE LA MONTRE
LA DATEJUST
ROLEX
ROLEX.COM

NOUS SOMMES NOMBREUX À CROIRE QUE DEPUIS 110 ANS, LE MODÈLE COOPÉRATIF EST CRÉATEUR DE PROSPÉRITÉ DURABLE.



LE GRAND MOUVEMENT
DEPUIS 110 ANS

En 2010, de nombreux prix ont reconnu l'excellente performance coopérative et financière du Mouvement Desjardins:

- Lauréat canadien du titre **Bank of the Year 2010**, décerné par le réputé magazine *The Banker* de Londres, consacrant le Mouvement des caisses Desjardins comme l'institution bancaire canadienne de l'année en 2010
- Lauréat de la catégorie Bilan social dans le cadre des **Prix québécois de l'entreprise citoyenne** organisés par Korn/Ferry, National et le magazine *L'actualité*
- L'une des **10 entreprises canadiennes les plus admirées en 2010** pour sa culture organisationnelle, selon le classement établi par Waterstone Human Capital

Ces récompenses sont un vibrant hommage aux 110 ans d'histoire de Desjardins.



Coopérer pour créer l'avenir

ACTUALITÉS



Le brouillard



MANON CORNELLIER

La semaine dernière, une fuite toute canadienne a semé l'émoi à Ottawa. Vouloir prendre de court WikiLeaks, quelqu'un au sein du gouvernement canadien a transmis à au moins deux quotidiens une note diplomatique de l'ambassadeur du Canada à Kaboul, William Crosbie. Il y offrait sa démission si cela pouvait atténuer le choc que ses confidences à son homologue américain pourraient avoir sur le gouvernement afghan.

Le gouvernement Harper a avec raison défendu M. Crosbie, l'opposition aussi, mais le débat a entièrement dévié. Ce que plusieurs experts craignaient ne s'est pas produit. Le contenu de la note diplomatique américaine, obtenue par WikiLeaks et dévoilée depuis, n'a pas fait les manchettes et l'on est rapidement passé à autre chose.

Il y avait pourtant matière à réflexion dans ce document, et il aurait pu être utile d'en connaître le contenu plus tôt. Après tout, le gouvernement Harper vient tout juste d'approuver la prolongation de la présence militaire canadienne en Afghanistan et le sommet de l'OTAN où tout cela s'est discuté a eu lieu il y a deux semaines à peine.

Dans sa conversation avec son homologue américain, William Crosbie fait état de quelques progrès en matière de développement et de sécurité, mais ce qui frappe est sa frustration avec le président Hamid Karzaï et ses proches. La situation lui fait «bouillir le sang», raconte l'ambassadeur américain, «lorsqu'il [Crosbie] explique le point de vue canadien selon lequel la communauté internationale doit se tenir debout pour la majorité silencieuse ou être blâmée pour laisser Karzaï et sa famille établir à travers le pays un système de patronage et de contrôle similaire à celui en place à Kandahar».

On sait depuis longtemps que la corruption gangrène le gouvernement afghan. Au sommet de Lisbonne, le premier ministre Stephen Harper a lui-même averti Hamid Karzaï que l'aide canadienne ne transiterait pas par le gouvernement de Kaboul tant et aussi longtemps que ce dernier ne ferait pas le ménage. Les doutes exprimés par M. Crosbie n'étaient donc pas un secret, mais ce que montre la masse de documents obtenus par WikiLeaks est l'étendue de l'insatisfaction des pays de l'OTAN, pas seulement du Canada, et la profondeur de leur scepticisme à l'égard du gouvernement Karzaï.

Dans ce contexte, on est en droit de se demander ce que nous faisons là. Valait-il vraiment la peine de prolonger notre présence militaire pour nous lancer dans une mission de formation de l'armée et des forces de sécurité afghanes? Après tout, qui serviront-elles? Un gouvernement corrompu ou un gouvernement stable et responsable?

Mais dans leur hypocrisie toute diplomatique, presque tous les gouvernements se sont employés à dénoncer WikiLeaks et surtout pas le gouvernement américain qui a un système de communications diplomatiques ressemblant à une passoire. WikiLeaks n'a pourtant rien fait d'illégal. Le panier était percé, et les fuites ont abouti chez lui. Malgré cela, c'est son fondateur que l'on pourchasse à travers le globe et son site que l'on évince, un serveur après l'autre.

On s'en prend à lui parce qu'il menace un des pouvoirs dont les gouvernements sont très jaloux, celui du contrôle de l'information. Ces derniers ne luttent pas ici contre le mensonge, que plusieurs savent d'ailleurs si bien manier. (On se souvient trop bien des supposées armes de destruction massive irakiennes.) Non, ce dont il est question ici, c'est d'une levée de boucliers contre la vérité sans vernis. Celle qui égratigne et qui fait mal. Et qui, dans un dossier comme l'Afghanistan, aurait peut-être servi à nuancer quelques décisions.

On peut débattre de la justesse de dévoiler un tel déluge de documents. Il arrive un moment où l'abondance déjoue la transparence et se fait brouillard. De plus, il est vrai que la divulgation de certaines notes diplomatiques soulève des questions réelles de sécurité. À la décharge de WikiLeaks, aucun câble n'a pour l'instant été dévoilé sans avoir d'abord été revu, et certains expurgés, par l'équipe des cinq grands journaux associés à l'opération.

Cela n'élimine pas tous les risques, mais on exagère en parlant, comme la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, d'une «attaque contre la communauté internationale» ou encore, comme l'a dit le ministre italien des Affaires étrangères, Franco Frattini, du «11-Septembre de la diplomatie mondiale». On charrie quand, comme Sarah Palin, on compare WikiLeaks à une organisation terroriste. Et on dérape carrément quand on souhaite l'assassinat de Julian Assange, le fondateur de WikiLeaks, par le gouvernement américain, comme l'a fait le politologue et ancien conseiller de Stephen Harper Tom Flanagan sur les ondes de la CBC, une «remarque désinvolte» qu'il a dit regretter depuis. Le pire est qu'il n'est pas seul à avoir exprimé un tel souhait. Ezra Levant, un des animateurs de la future chaîne anglophone de Québec, Sun News, en est un autre.

On s'en permet et on en tolère beaucoup sous couvert de sécurité, de la fouille à nu des voyageurs à la torture que préconisent bien des républicains américains. Et maintenant, l'appel au meurtre pour une simple mais spectaculaire fuite de documents. À croire que nos réflexes et balises éthiques ont disparu dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001. Franchement, c'est épouvantable.

mccornellier@ledevoir.com



Le monument commémorant les 14 victimes de Marc Lépine lors de la tuerie de Polytechnique.

La tuerie de Polytechnique a-t-elle freiné le féminisme?

Un ouvrage revient sur l'impact du tragique événement du 6 décembre 1989 sur les revendications des femmes

CAROLINE MONTPETIT

La tuerie du 6 décembre 1989 à l'École polytechnique de Montréal a-t-elle mis les féministes sur la défensive dans l'ensemble de la société québécoise? A-t-elle établi des fondements pour un discours masculiniste radical et haineux qui s'est développé par la suite?

Ce sont certaines des nombreuses questions que soulève le livre collectif *Retour sur un attentat antiféministe*, qui paraît ces jours-ci aux Éditions du remue-ménage.

L'ouvrage a été écrit à partir des discussions tenues lors d'un

Le mouvement féministe n'a pas une position monolithique sur l'analyse des événements de Polytechnique

colloque, qui soulignait l'an dernier les 20 ans de la tuerie de Polytechnique. Dans une perspective résolument féministe, il choisit d'aborder le geste meurtrier de Marc Lépine comme un geste politique, un attentat terroriste en fait, qui trouverait encore des résonances aujourd'hui dans la société québécoise, notamment dans les discours masculinistes.

À cet égard, deux des directeurs de l'ouvrage, Francis Dupuis-Déri et Mélissa Blais, affirment que le discours masculiniste, qui fait, disent-ils, porter toute la souffrance des hommes sur les épaules des femmes, et en particulier des féministes, a pris de l'ampleur depuis 1989. Francis Dupuis-Déri cite par exemple

des commentaires compréhensifs énoncés à l'égard de Marc Lépine après la tuerie. «À côté d'un geste d'une telle ampleur, n'importe quelle critique a l'air modérée», dit-il.

Trop émancipée?

Dans les heures qui ont suivi l'attentat du 6 décembre 1989, disent les deux chercheurs, qui ont aussi signé un livre sur le masculinisme au Québec, les commentaires selon lesquels

les féministes étaient allées trop loin ont abondé dans les médias, rejetant la faute sur l'émancipation féminine.

Or, souligne Francis Dupuis-Déri, les femmes inscrites comme étudiantes à l'École polytechnique ne constituaient que 19 % de l'ensemble en 1989, et elles ne sont guère que 22 % aujourd'hui. On est loin d'un espace entièrement occupé par les femmes, qui ne laisserait plus de place aux hommes.

Mélissa Blais, qui propose notamment une analyse du film *Polytechnique*, signé récemment par Denis Villeneuve, critique aussi le fait que le personnage masculin du film, Jean-François, soit présenté comme le grand perdant des événements de Polytechnique, notamment parce que c'est lui qui se suicide à la fin.

En général donc, les deux chercheurs considèrent que le mouvement féministe a été mis sur la défensive après les événements de Polytechnique. «Cer-

taines femmes professeuses barrent leurs portes et ont peur de donner des cours sur le féminisme», constate Mélissa Blais.

Reste que le mouvement féministe n'a pas une position monolithique sur l'analyse des événements de Polytechnique. Alors que plusieurs, et c'est le cas de Dominique Payette, qui signe un texte dans le livre, choisissent de regarder la tuerie de Marc Lépine comme un geste politique révélateur d'un malaise social, d'autres voix importantes du mouvement, Betty Friedan, par exemple, ont plutôt choisi d'y voir le geste isolé d'un fou. Alors que certaines femmes inscrivent le geste de Marc Lépine parmi l'ensemble des violences faites aux femmes, notamment à travers la violence conjugale, d'autres y voient plutôt un phénomène incomparable.

Selon Mélissa Blais, le mouvement antiféministe a fait beaucoup de chemin après les événements de Polytechnique, notamment en accusant les féministes d'avoir récupéré l'événement pour financer les maisons d'hébergement pour femmes battues. Mélissa Blais cite notamment le mouvement Après-Rupture, qui s'oppose au financement de ces maisons.

Ce constat général, pour le moins alarmant, des signataires du collectif, indique dans tous les cas que la guerre des sexes est loin d'être terminée au Québec, et que l'on n'entend pas de discours inclusif et satisfaisant représentant les deux genres. La paix se fait attendre.

Le Devoir

À lire aussi en page A 9: ■ Polytechnique, le tabou ■ Un acte terroriste antiféministe

EN BREF

Le service Nez Rouge arrêté jusqu'à demain

Nez Rouge a dû suspendre, hier, ses activités à Montréal pour une durée de 48 heures, en raison de la fermeture du Cégep du Vieux-Montréal où loge la centrale de coordination de l'organisme.

L'administration du cégep du Vieux-Montréal a choisi de fermer les portes de l'établissement à la suite de la décision des étudiants du collège de tenir, aujourd'hui, une journée de grève afin de protester contre la hausse des droits de scolarité prévue pour 2012. Le service de raccompagnement sera rétabli demain à 21 heures dans la métropole québécoise. — Le Devoir

Le secteur public engage des lobbyistes

Des établissements scolaires et un hôpital ont eu recours au privé pour obtenir du financement public ou faire modifier des règlements

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Des institutions publiques financées à même l'argent des contribuables ont dépensé plusieurs dizaines de milliers de dollars pour embaucher des lobbyistes qui les représentaient auprès des gouvernements, au cours des trois dernières années.

Des universités, des cégeps et un hôpital, dont certains se trouvent à quelques kilomètres de l'Assemblée nationale, ont ainsi payé des spécialistes de la représentation gouvernementale pour obtenir davantage de financement ou pour faire modifier des règlements municipaux.

L'Université Laval, par exemple, a été représentée par trois lobbyistes en 2009, chacun d'entre eux œuvrant sur un mandat distinct. Le chef du bureau du cabinet National à Québec, Luc Ouellet, était parmi eux, tout comme un ancien conseiller de Jean Charest, Martin Daraiche, qui travaille maintenant pour cette même firme.

Deux années plus tôt, en 2007, l'institution avait octroyé un mandat à la firme Tactix Government Consulting, dont les bureaux sont situés à Ottawa.

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal, quant à lui, pouvait compter en 2008 sur les services de deux avocats enregistrés au registre des lobbyistes pour faire modifier deux projets de règlements municipaux.

Seulement en 2009, le lobbyiste Patrice Ryan, de la firme Ryan Affaires publiques, a reçu 24 000 \$ de la part de l'Université de Montréal, a indiqué la porte-parole de l'institution. Son mandat, qui s'est étendu sur une période de deux ans selon le registre des lobbyistes, était essentiellement lié au développement d'un nouveau campus à Outremont.

Le montant total d'argent public dépensé pour de tels contrats est difficile à établir, car le registre provincial des lobbyistes ne fournit qu'une fourchette de prix plutôt que les honoraires exacts. Certaines institutions ont refusé de dévoiler le montant de ces contrats sans demande officielle en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics. C'est notamment le cas de l'Université Laval. Le registre fédéral, lui, ne contient aucune indication quant aux honoraires versés aux lobbyistes.

Entre 2007 et 2010, les mandats enregistrés au registre provincial des lobbyistes par des institutions publiques peuvent totaliser, au maximum, jusqu'à 340 000 \$, selon les calculs de La Presse canadienne.

«C'est assez choquant»

«Si on nous dit d'un côté qu'on veut plus d'argent pour payer plus de professeurs et que de l'autre on s'en sert pour payer des lobbyistes, c'est assez choquant», a lancé le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Louis-Philippe Savoie, en entrevue téléphonique.

Même son de cloche chez les cégepiens. Léo Bureau-Blouin, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, a affirmé croire que face au sous-financement du réseau, les collègues devraient «établir des solutions structurantes et non pas aller à droite et à gauche pour engager des lobbyistes qui vont faire la promotion d'un collège en particulier».

Pour Peter Dietsch, professeur spécialisé en éthique à l'Université de Montréal, il s'agit d'une perte nette pour le contribuable, qui ne s'en retrouve nullement mieux servi. «Les coûts du lobbying public représentent une forme de gaspillage, parce qu'on pourrait investir ces fonds-là en santé ou en éducation au lieu de les investir dans le lobbying.»

Une telle forme de lobbying n'augmente pas les ressources publiques, il fait seulement en sorte que ces ressources publiques sont distribuées de façon différente, a-t-il expliqué. «Le contribuable qui paie cette facture a raison de se plaindre de ce gaspillage, justement parce qu'il verse ses impôts pour certains services publics», a-t-il plaidé.

Faire aboutir les projets

Ce n'est pas l'avis de Sylvie Fortin, la directrice des communications d'un cégep qui a pris la décision de faire affaire avec un lobbyiste. Son employeur, le Collège François-Xavier-Garneau, à Québec, a versé 12 000 \$ à Pierre Beaulieu, de la firme Cheminement Stratégique, pour l'aider à obtenir l'appui du gouvernement provincial dans le cadre de la réalisation d'un terrain sportif.

Mme Fortin indique qu'en raison du manque d'expertise au sein de l'administration collégiale, l'appui de M. Beaulieu avait permis à ce projet d'aboutir. Elle a avoué comprendre que certains contribuables pourraient être frustrés de l'octroi de tels contrats, mais a soutenu qu'en définitive, 12 000 \$ est un montant minime sur les 4,5 millions qu'a nécessités le projet. «On se pose la question à chaque fois qu'on autorise des contrats de cette nature-là. On se rend compte qu'étant donné l'ampleur des projets, il faut se faire aider», a-t-elle plaidé.

Des révélations concernant l'utilisation de fonds publics pour engager des lobbyistes ont déjà fait surface en Ontario, au début du mois d'octobre. Les montants impliqués étaient toutefois beaucoup plus élevés qu'ici.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Guillaume Gourde-Pinet est rédacteur en chef du *Trait d'union*, le journal étudiant du Collège de Maisonneuve. «Pour écrire sur la politique canadienne ou québécoise, j'aime m'inspirer du *Devoir*. Il m'aide quand vient le temps de trouver des sujets.»

Le Devoir, c'est moi

Le trait d'union générationnel

Faire partie du *Devoir*, c'est y travailler, l'appuyer, le lire assidûment. De cette communauté, qui s'est construite depuis 100 ans, nous avons retenu quelques portraits. Chaque lundi, jusqu'à la fin de cette année du centenaire, nous vous présenterons un lecteur, une lectrice, du Québec comme d'ailleurs, abonné récent ou fidèle parmi les fidèles. Dans certains cas, l'attachement relève même de l'héritage, comme on le constate cette semaine.

LISA-MARIE GERVAIS

Remèdes de grands-mères ou bons petits plats d'antan, c'est bien connu, nos aînés sont là pour perpétuer la tradition. C'est aussi vrai pour la lecture du *Devoir*, qui se transmet de génération en génération dans la famille de Guillaume Gourde-Pinet.

Son premier contact avec notre journal, ce jeune homme l'a eu grâce à sa grand-mère paternelle. «Elle me découpaient des articles qu'elle trouvait intéressants, car je n'étais pas abonné au *Devoir*».

Mais ma grand-mère, c'était «son journal», raconte l'étudiant en sciences humaines profil Monde, au cégep Maisonneuve.

Que ce soit sur la politique québécoise ou sur des sujets internationaux, plusieurs reportages titillaient sa curiosité. Mais il fallait mériter le journal désormais centenaire. À son 18^e anniversaire, le 1^{er} mars dernier, ce fut la consécration: un abonnement au quotidien offert par son aïeule.

«C'est un très beau cadeau dont je profite maintenant tous les jours», se réjouit-il en avouant avoir moins le temps de décou-

per que sa grand-mère!

Car le cégepien est rédacteur en chef du *Trait d'union*, le journal étudiant du Collège de Maisonneuve qui a plusieurs points en commun avec *Le Devoir*, à commencer par l'âge. Fondé en 1938 — soit 28 ans après le quotidien d'Henri Bourassa —, c'est le plus vieux journal étudiant francophone en Amérique du Nord encore publié, souligne fièrement le jeune rédacteur en chef, qui a d'abord fait ses classes comme chef de pupitre «monde et société».

Au goût du jour

Tout comme *Le Devoir*, *Le Trait d'union* a connu plusieurs courants, de plus conservateur à contestataire durant la Révolution tranquille. Depuis l'an dernier, Guillaume et ses camarades ont entrepris de réformer leur mensuel pour se rapprocher davantage des préoccupations des étudiants et inciter le lectorat à prendre le virage vert.

Mais, contrairement au *Devoir*, le roulement du person-

nel est important. «Je dois constamment recruter. L'année dernière, je me suis refait une nouvelle équipe presque à zéro. J'ai recruté des étudiants journalistes qui aiment la politique», explique Guillaume Gourde-Pinet qui souhaite hausser la teneur politique du journal. Il reconnaît d'ailleurs l'expertise du *Devoir* en la matière. «Pour écrire sur la politique canadienne ou québécoise, j'aime m'inspirer du *Devoir*. Il m'aide quand vient le temps de trouver des sujets.»

À l'ère du Web 2.0, de l'instan-tanéité et de la culture du moindre effort, est-il mal vu de lire son *Devoir* version papier dans les murs d'un cégep? «Au secondaire, on aurait été perçus comme des nerds, mais au cégep, lire *Le Devoir* c'est un signe de haute qualité», constate le jeune homme. «Ce n'est pas tout le monde qui le lit, mais je vois des étudiants qui l'ont le matin sur leur bureau. C'est quand même une référence.»

Le Devoir

AFGHANISTAN

Les forces de l'OTAN lancent un nouvel assaut à Kandahar

L'attaque pourrait être l'une des dernières grandes offensives des troupes canadiennes

Kandahar, Afghanistan — Les forces de l'OTAN et de l'Afghanistan viennent de passer à l'attaque à l'ouest de Kandahar, dans le cadre de ce qui pourrait constituer l'une des dernières grandes offensives impliquant des troupes canadiennes avant la fin de leur mission de combat sur le sol afghan, l'été prochain.

Les troupes combinées canadiennes, américaines et afghanes ont investi un secteur problématique contrôlé par les talibans.

Le secteur aride est disputé depuis des années. Il a été à maintes reprises pris, perdu, repris ou abandonné, alors que les forces de la coalition internationale peinaient à contrôler les lieux avec seulement quelques milliers de soldats.

Des parachutistes américains de la 101^e division aéroportée ont entrepris de nettoyer le secteur situé entre Zangabad et Mushan à la fin du mois d'octobre.

«Cela ne va pas être une partie de plaisir», a affirmé le lieutenant-colonel Michel-Henri St-Louis, commandant du groupe tactique du 1^{er} bataillon du Royal 22^e Régiment.

Un bataillon afghan dirige l'opération, ayant pour nom de code Baawar, ou Assurance, avec l'appui d'unités canadiennes et américaines, qui comptent également sur le soutien de chars, d'artillerie et d'avions.

Les troupes canadiennes, américaines et afghanes ont été dépêchées sur place afin de remplacer les parachutistes et d'assurer une présence permanente dans le secteur en y établissant des bases et multipliant les patrouilles.

L'opération fait partie de la troisième et dernière phase de l'offensive entreprise par l'OTAN dans les environs de Kandahar, ayant pour nom de code Hamkari. Il est possible que ce soit la dernière fois que des Canadiens doivent prendre et tenir un secteur avant le début de leur retrait, le printemps prochain.

Le lieutenant-colonel St-Louis a dit s'attendre à ce que les troupes canadiennes doivent se battre pour chaque kilomètre de terrain pris aux talibans.

Durant les années 80, les troupes soviétiques avaient appliqué la politique de la terre brûlée dans le secteur où se trouvent actuellement impliqués les soldats de la coalition.

Des milliers de familles avaient été contraintes de quit-

ter les lieux, plusieurs d'entre elles à jamais. Les talibans ont depuis utilisé certains des immeubles abandonnés pour y fabriquer des bombes.

Les Américains ont dynamité certaines des demeures abandonnées, dont plusieurs cachaient des pièges explosifs. M. St-Louis a indiqué que les soldats canadiens et afghans ne détruiraient que les immeubles représentant une menace sérieuse pour les troupes ou la population locale.

L'objectif est de rétablir un contact avec les villageois et d'établir un lien de confiance avec eux, a indiqué le lieutenant-colonel.

«Il y a un certain scepticisme, a-t-il cependant reconnu. Nous avons déjà essayé ça avant. Nous sommes allés là et n'y sommes pas restés.»

Attentat meurtrier

Par ailleurs, un kamikaze taliban a fait sauter sa charge explosive hier sur une base de l'armée afghane dans l'est du pays, tuant quatre personnes, dont deux soldats de l'OTAN, et en blessant 18 autres, selon les autorités et l'Alliance atlantique.

Les talibans ont revendiqué la responsabilité de l'explosion, affirmant qu'il s'agissait d'une attaque suicide d'un de leurs membres qui avait rejoint les rangs de l'armée afghane afin de pouvoir tuer des étrangers.

La déflagration s'est produite sur la base militaire de Gardez où des commerçants vendent des produits tant aux soldats afghans qu'à des militaires de l'OTAN, a déclaré Rohullah Samon, un porte-parole des autorités de la province de Paktia.

Deux marchands ont été tués et au moins 18 autres personnes blessées, dont trois soldats étrangers, a-t-il précisé.

L'OTAN a par ailleurs annoncé dans un communiqué que deux soldats de la coalition militaire étaient morts dans l'attentat, sans préciser leur nationalité. La plupart des militaires de l'OTAN stationnés à Gardez sont américains.

Dans le sud de l'Afghanistan, un autre soldat de l'OTAN a été tué dans une attaque de l'insurrection tandis qu'un employé afghan d'International Relief and Development, une entreprise travaillant sur des projets pour le gouvernement américain, a été abattu d'une balle dans la tête à Lashkar Gah, selon des responsables.

La Presse canadienne et Associated Press

EN BREF

Le tombeau de Marguerite d'Youville déménage

Le Québec s'appête à replonger dans le patrimoine des saints avec la translation des restes de la première sainte du Canada, Marguerite d'Youville, née à Varennes. Le repos de la fondatrice des sœurs grises de Montréal sera troublé pour une septième fois, en raison de différents déménagements. Ce déplacement maintenant est dû à la vente de la maison mère de la communauté des sœurs grises, où se trouve son tombeau. Dans une procédure qui se déroulera sur trois jours, à compter de demain, mère d'Youville se rendra «visiter» sa communauté, en présence de différentes instances de l'Église. Ses restes seront transférés à la basilique Sainte-Anne, à Varennes, en Montérégie, le 9 décembre. Avant de lancer toute cette manœuvre, la communauté a dû demander l'autorisation de procéder à l'exhumation du corps, une requête qui a transité par la Cour supérieure. Marguerite d'Youville a fondé la communauté des sœurs grises en 1737. Dix ans plus tard, elle a pris la direction de l'hôpital des Frères Charon devenu hôpital général de Montréal. De cette œuvre hospitalière est né aussi l'Accueil Bonneau. Marguerite d'Youville a été canonisée en décembre 1990. — *La Presse canadienne*



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Une fillette et cinq sourires. La ministre de la Famille, Yolande James (2^e à gauche), était entourée hier (de gauche à droite) du député Bernard Généreux, des deux propriétaires de Parenthèses Montréal, Stéphanie Raymond-Bougie et Sandra Joseph, ainsi que d'une future maman, Claudie Imbeau-Chagnon.

Déclaration de naissance: les parents n'auront qu'un seul formulaire à remplir

Les parents auront désormais la vie plus facile à la naissance de leur enfant puisqu'ils n'auront qu'à remplir un seul formulaire pour avoir accès aux services du gouvernement du Québec et du Canada.

La nouvelle «déclaration de naissance» a été lancée hier à Montréal par la ministre de la Famille, Yolande James.

Celle-ci a expliqué que le formulaire vise à simplifier la vie des parents qui en ont déjà plein les bras lorsqu'un nouveau membre s'ajoute à la famille.

Il fait suite à des consultations menées auprès de groupes de parents qui se plaignaient de la lourdeur des procédures administratives à la

naissance d'un enfant. Ceux-ci devaient remplir plusieurs formulaires pour avoir accès aux différents services des deux gouvernements.

La déclaration de naissance recueillera les données des nouveau-nés qui seront acheminées aux différents bureaux de services à Québec et à Ottawa. Les informations seront par exemple transmises à Revenu Canada et à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Mme James a souligné l'important travail accompli par Québec et Ottawa pour arrimer les systèmes et parvenir à mettre sur pied ce guichet unique.

La Presse canadienne

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
L.L.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-12-04

LOTTO 6/49	09 12 16 31	compl.	03 14 32 43	compl.
	24 25 38		33 47 49	
Prochain gros lot (approx.):	3 500 000 \$			
Extra	7449731			
Structure de lots complète sur lotoquebec.com				

LOTO MAX Résultats des tirages du : 2010-12-03

01 10 13 26 43 46 49	compl.	31
Prochain gros lot (approx.):	28 000 000 \$	
Extra	5465953	

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Garderies en milieu familial

Les éducatrices de la CSQ entérinent l'entente

Les 13 000 responsables de service de garde en milieu familial de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ont entériné dans une proportion de 95 %, hier, l'entente de principe intervenue le 25 novembre avec le gouvernement du Québec.

Il s'agit d'une première convention collective pour ces travailleuses, après dix ans de combat pour obtenir leur reconnaissance.

Le 28 novembre, les 2000 éducatrices en milieu familial affiliées à la CSN avaient approuvé le même accord, à 99 %.

«Pour elles, il s'agit d'un premier pas de franchi, il y en aura d'autres, mais l'objectif était de pouvoir bâtir ensuite sur quelque chose de solide», a indiqué la vice-présidente de la CSQ, Louise Chabot.

Les offres soumises aux éducatrices de la CSQ n'ont pas été dévoilées, mais le contrat entériné par les éducatrices affiliées à la CSN est d'une durée de trois ans.

Cette entente comporte une bonification de 24 % de la subvention versée pour chaque enfant en milieu familial, passant de 19 \$ par jour à 27,43 \$ à l'échéance en novembre 2013. À ce montant, s'ajoutent les 7 \$ payés par les parents. D'autres ajustements, en matière d'avantages sociaux, font aussi partie de ce qui a été obtenu.

La ministre de la Famille, Yolande James, s'est dite satisfaite d'assister à un second vote favorable. Elle souligne également qu'un droit a été créé pour ces travailleuses.

«C'est une reconnaissance pour ces femmes et on s'assure d'un filet social pour ces travailleuses. C'est donc une bonne nouvelle», a soutenu la ministre.

Selon Mme James, toutes les parties impliquées ont travaillé durement afin de parvenir à ce résultat, qui n'était pas un renouvellement, mais bien la création de balises complètement nouvelles.

La Presse canadienne



porter



Des rabais à la pelle cet hiver ! 20 % sur tous les vols Porter.

Faites du chemin en composant le code SAPIN20. Réservez avant le 8 décembre 2010.

Porter. Raffinée sur toute la ligne.



20 % DE RABAIS



Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code SAPIN20.

Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 20 %. Trajets avant le 26 juin 2011.
Achat au moins 7 jours à l'avance. Tarifs à partir de :

TORONTO 20 par jour 72* \$	HALIFAX 96* \$	ST. JOHN'S 120* \$	SUDBURY 112* \$	THUNDER BAY 92* \$
BOSTON 160* \$	CHICAGO 160* \$	MYRTLE BEACH Dès le 17 fév. 272* \$	NEW YORK 97* \$	

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

* Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Ce tarif aller-simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

www.flyporter.com

ACTUALITÉS

Bell Canada facture certains appels outre-mer sans réponse

PIERRE SAINT-ARNAUD

Bell Canada n'est pas toujours en mesure de savoir si un appel outre-mer s'est bel et bien rendu à destination, et il lui arrive parfois de facturer un tel appel même si la communication n'a jamais été établie.

Cette situation survient habituellement lors de surcharges des réseaux de télécommunications, notamment lors de catastrophes, comme le tremblement de terre en Haïti, les incendies entourant Moscou l'été dernier ou l'éruption volcanique en Islande au printemps. Le 31 décembre et le jour de la fête des Mères sont aussi deux moments de surcharge des réseaux propices aux appels perdus.

«Lorsqu'il y a un volume d'appels plus important qu'à l'habitude vers un pays, surtout vers un pays où la technologie n'est pas à la fine pointe, parfois l'appel peut tomber dans le néant et ne pas être acheminé à destination», explique Marie-Eve Francœur, porte-parole de Bell Canada.

«Nous avons l'impression que ça sonne au bout du fil, mais la connexion ne se fait pas. Lorsque cela se produit, notre système, par défaut — et c'est malheureux — lorsqu'il n'est pas capable d'établir si l'appel a eu lieu, facture automatiquement cette minute d'interruption», ajoute-t-elle.

Les appels outre-mer transitent par de multiples commutateurs internationaux — entre 5 et 20 commutateurs différents, selon les circonstances — et peuvent être perdus par l'un d'eux en route. Cependant, parfois, ce commutateur renvoie à Bell Canada un signal confirmant que la communication a été établie même si ce n'est pas le cas, indique Richard Bourgon, chef divisionnaire adjoint à la planification du

réseau, le service qui est responsable de l'ingénierie du réseau de commutation de Bell.

Cas par cas

Ce sera alors au client de signaler l'erreur à l'entreprise de télécommunications et celle-ci, après analyse, pourra créditer l'appel si elle juge que la demande est fondée.

«Si notre analyse indique que l'appel n'a probablement pas eu lieu, la politique de Bell est de ne pas facturer, mais c'est du cas par cas, ce n'est pas automatique», affirme Marie-Eve Francœur.

Or, dans un cas d'espèce, au moins trois agents ignoraient tout de cette pratique: l'un d'eux a offert un crédit partiel, un autre a refusé tout crédit et un troisième a soutenu que Bell n'avait d'autre choix que de facturer parce que certaines compagnies étrangères exigeaient un tarif dès que l'appel entrait sur leur territoire.

Mme Francœur a qualifié d'«inadmissibles» ces réponses, tout en rappelant que ce genre de situation n'était pas fréquent, et a ajouté que la direction enverrait un rappel à ses préposés quant à la politique de l'entreprise au sujet des appels facturés par erreur.

Le fait de facturer un appel quand la communication n'a pas été établie tombe toutefois dans un vide réglementaire. La question relève désormais du Commissaire aux plaintes relatives aux services de télécommunication, dont la directrice, Josée Thibault, avoue candidement son ignorance. «Il n'y a peut-être pas de règlement qui interdise cette pratique, mais il n'y a une possibilité rien d'écrit non plus pour aviser les clients de la politique du fournisseur de services de télécommunication en telle matière», affirme Mme Thibault.

La Presse canadienne

Les banques françaises trembleront-elles?

L'ex-footballeur Éric Cantona a lancé en octobre un appel au retrait bancaire. Y aura-t-il un mouvement de masse demain? L'inquiétude grimpe.

FRANÇOIS DESJARDINS

Les paniques bancaires sont des phénomènes spontanés, nés d'un sentiment de catastrophe imminente qui pousse les épargnants, subitement inquiets de l'état de l'économie et de leur banque, à se ruier vers leur succursale pour retirer leur argent. Or voilà qu'en France et ailleurs, certains voudraient que le phénomène soit mis en application de manière planifiée, sous forme de vague de retraits massifs pour faire trembler le système. Date du rendez-vous: demain.

Tout a commencé au mois d'octobre, en pleine contestation contre la réforme des retraites. En entrevue avec *Presse Océan*, un quotidien de Nantes, l'ex-footballeur et comédien Éric Cantona, connu pour ses années avec le Manchester United, réfléchit à voix haute. Il imagine un raz de marée de retraits comme moyen de pression suprême pour faire passer un message et rebâtir la société.

Des semaines durant, les banques et les politiciens sont demeurés muets. Depuis la semaine dernière, ils dénoncent l'idée. Pendant ce temps, l'entrevue a été visionnée des centaines de milliers de fois sur des sites comme YouTube. Plusieurs sites Internet ont vu le jour (dont bankrun2010.com, en huit langues), tout comme des groupes Facebook.

«Je crois pas qu'on puisse être complètement heureux en voyant la misère autour de nous, quoi. Ou alors, on vit dans un cocon. Hermétique à tout. Mais il y a une possibilité», dit d'abord M. Cantona, dont les propos ont donné naissance à un mouvement qui en est venu à faire la promotion du 7 décembre comme date fatidique. Il continue.

«Le système est bâti sur le pouvoir des banques. Donc, il peut être détruit par le pouvoir des banques. [...] C'est pas compliqué [...], tu vas dans la



MARTIN BUREAU AGENCE FRANCE-PRESSE

En octobre, Éric Cantona avait dit en entrevue: «C'est pas compliqué [...], tu vas dans la banque de ton village et tu retires ton argent. Et s'il y a vingt millions de gens qui retirent leur argent, le système s'écroule.» Son message a donné naissance à un mouvement qui en est venu à faire la promotion du 7 décembre comme date fatidique.

banque de ton village et tu retires ton argent. Et s'il y a vingt millions de gens qui retirent leur argent, le système s'écroule. Pas d'arme, pas de sang, c'est tout. [...] Et là... on va nous écouter autrement.»

Les patrons parlent enfin

Sur Facebook, le principal groupe enregistre 37 000 personnes qui s'engagent à retirer leur argent demain, et 29 000 autres qui seront «possiblement présentes». Farfelu? Menace réelle? Quoi qu'il en soit, au cours des derniers jours, les patrons des grandes banques ont commencé à prendre le micro pour prévenir les humeurs et même la ministre française de l'Économie, Christine Lagarde s'est exprimée.

«Je ne me risque pas à jouer au football, et Éric Cantona devrait éviter de jouer à l'économiste», a-t-elle dit la semaine der-

nière lors d'une conférence de presse. «Je crois que quelqu'un qui est un grand footballeur ou un grand acteur de cinéma doit se garder d'intervenir dans le domaine financier, économique, surtout quand il n'en maîtrise pas les mécanismes.»

«Il n'y a rien de pire dans l'histoire qu'un "bank run", a dit vendredi le directeur général délégué de la Société Générale, Jean-François Sammarcelli. «Retirer son argent des banques, c'est extrêmement dangereux à la fois pour soi [...] et ce serait aussi dramatique pour l'ensemble du système.»

«Cette initiative rencontre un écho certain auprès de citoyens atterrés de voir les plans d'austérité déferler sur l'Europe au motif qu'il faudrait "rassurer les marchés financiers" et sauver les banques», a écrit la cellule française du groupe altermondialiste ATTAC. «Au stade actuel,

l'action citoyenne n'a que très peu de chance de déclencher un mouvement de retrait généralisé, susceptible de menacer les banques», a-t-il ajouté.

Les paniques bancaires, qui ont notamment ponctué la Grande Dépression de 1929 à 1933, ne sont pas fréquentes. Elles se produisent lorsque les épargnants craignent que leur banque soit devenue insolvable. Or les demandes de retraits massifs, ironiquement, peuvent elles aussi la jeter par terre.

En 2007, par exemple, la Grande-Bretagne a vécu le cas de Northern Rock, dont l'intention de s'adresser à la Bank of England pour de l'aide financière avait déclenché des retraits en panique chez les épargnants. Le gouvernement avait dû en prendre le contrôle.

Le Devoir

EN BREF

Taux fixe?

Le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, aura vraisemblablement à prendre sa décision la plus facile depuis qu'il s'est retrouvé à la tête de la banque centrale du pays — soit celle de ne rien faire. Alors que la croissance de l'économie et de l'emploi est au point mort et que le huard est en plein envol, M. Carney

risque de miner la reprise avec une autre hausse des taux d'intérêt s'il décide d'augmenter les coûts de l'emprunt lors de la prochaine réunion de la banque. À l'occasion d'un sondage effectué la semaine dernière, 90% des économistes croyait que M. Carney n'aurait rien à faire demain, si ce n'est expliquer pourquoi l'économie est en train de s'embourber. — La Presse canadienne

Le Mouvement Desjardins fête ses 110 ans

Né dans une petite assemblée à Lévis pour permettre aux citoyens ordinaires d'avoir accès à des services d'épargne, le Mouvement Desjardins, nommé «Banque de l'année» au Canada par un prestigieux magazine britannique, fête aujourd'hui ses 110 ans d'existence.

Fleur du mouvement co-

opératif québécois, Desjardins, qui compte près de six millions de membres et 42 000 employés, se classe sixième au monde à ce chapitre. «Nous fêtons le 110^e anniversaire d'un geste visionnaire. Un geste qui, grâce à la passion de millions de coopérateurs, a changé la donne dans le secteur financier en Amérique du Nord», a dit hier dans

un communiqué sa présidente, Monique Leroux.

Vendredi, le magazine *The Banker*, publié par le quotidien *Financial Times* à Londres, a indiqué dans sa présentation à propos de Desjardins que celui-ci bénéficie d'un excellent cousin financier et que le tiers de ses succursales se trouvent dans des communautés de moins de 2000 habitants.

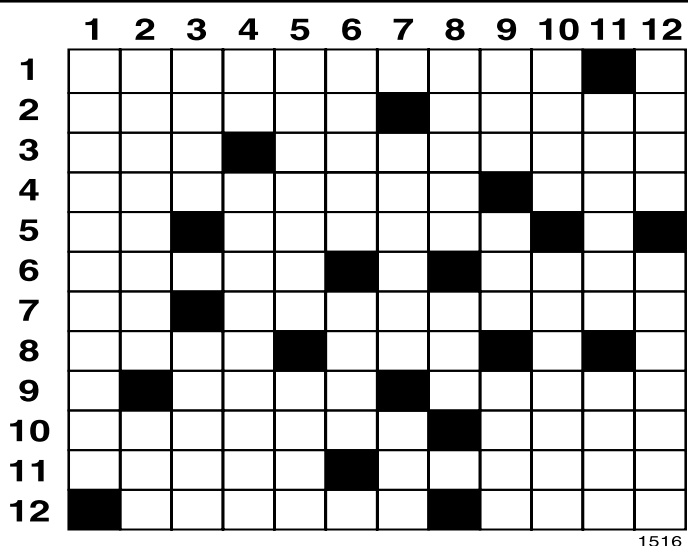
La présidente du Mouvement, Monique Leroux, dit depuis plusieurs mois qu'elle songe à tenir un sommet coopératif à Montréal et à y inviter les 300 principales coopératives du monde. Il était d'abord question de 2011, mais on parle maintenant de 2012.

Au dernier trimestre, Desjardins a enregistré un excédent — l'équivalent coopératif du mot «bénéfice» — de 464 millions, c'est-à-dire 23% de plus qu'à la même période en 2009.

L'établissement a rappelé hier que le fondateur, Alphonse Desjardins, était à l'origine sténographe à la Chambre des communes, où il avait entendu, en 1897, un cas particulièrement étonnant. Un député y avait raconté qu'un emprunteur venait d'être condamné par un tribunal à payer des frais d'intérêt de 5000 \$ sur un prêt de 150 \$. Trois ans plus tard, Alphonse Desjardins mettait sur pied la première caisse.

Le Devoir

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Radieuse.
2. Détérioré - Appât.
3. Lombric - État de confusion.
4. Exciter la colère de - Est présidée par Mahmoud Abbas.
5. Saint - Magistrats municipaux.
6. Écoper - Décoré.
7. Erbium - Condiments de Provence.
8. Préfixe qui multiplie - Déesse marine.
9. Le coin du feu - Tas de bois.
10. Ver marin - Montrer du sang-froid.
11. Criminel - Judicieuse.
12. Glandouillent - Transformé en glace.

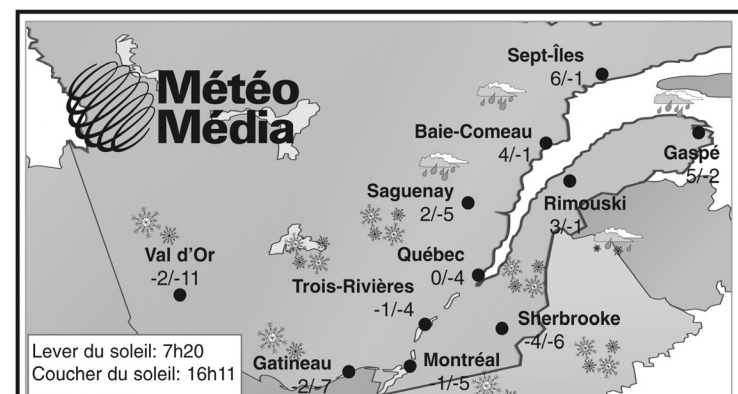
VERTICALEMENT

1. Enchantement.
2. Liaison passagère - Trompée.
3. Valait 0,914 4 m - Mettre à l'abri.

4. Conjonction - Pasticheur.
5. Ses chutes sont célèbres - S'amuser.
6. Négation - Partie d'un verre à vin.
7. Relatif à l'aviation - Levant.
8. Racontré - Pas à vous.
9. Contraction involontaire - Ville de Belgique - Chaussure de plage.
10. Nouvelle - Doigté.
11. Rigolard - Effectif.
12. Quatre-quatre - Souhaitée.

1 B O R B O R Y G M E S
2 E T E R N U E A N E S
3 R E P U E M A I L L E
4 M E L I S S E T A O N
5 U E N A N A R I N E
6 D E T E N D C I D V
7 E V E G U S S I S E
8 S E A R R E T E Q
9 R A V I R H E S U S
10 G E R T A T R E E A U
11 U S E S H E T A I R E
12 E T I C I E T E R A N E E

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol -15/-20	Sol -8/-13	Londres	Sol 0/-2	Nua 0/-2
Moncton	Plu 8/0	Nei 2/-5	Los Angeles	Ave 17/9	Sol 19/11
Saint-Jean	Plu 2/-1	Nei 2/-5	Mexico	Sol 18/6	Sol 19/4
Toronto	Nei -2/-5	Nei -2/-7	New York	Nua 2/-1	Nei 0/-2
Vancouver	Var 8/5	Plu 8/6	Paris	Nua 1/0	Nei 0/-2
Winnipeg	Sol -10/-17	Var -11/-17	Tokyo	Sol 17/12	Nua 17/11

Montréal	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui -1	-5	-1/-8	-5/-10	-7/-11
Averses de neige, pdp 80%	Faible neige, pdp 80%	Quelques flocons, pdp 80%	Pluôt nuageux.	Ciel variable.

Québec	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui 0	-4	0/-8	-5/-13	-6/-16
3 à 5 cm de neige, pdp 90%	Faible neige, pdp 90%	Faible neige, pdp 80%	Quelques flocons, pdp 60%	Ciel variable.

Gatineau	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui -2	-7	-2/-10	-6/-12	-8/-12
Quelques flocons, pdp 40%	Faible neige, pdp 40%	Quelques flocons, pdp 70%	Ciel variable.	Généralement ensoleillé.

Ce texto pourrait s'avérer très important.

Textez votre ville (ex. : Alma) au 68896 pour recevoir les alertes et prévisions météo sur votre mobile! *Premier mois gratuit. 3.00 \$ par la suite.

Sudoku par Fabien Savary

	1		3					9	
6				7	2			1	
						9			4
7							9		8
5	4			8					7
		8			9				3 1
3									5
			7						
						2			7

Niveau de difficulté : FACILE 1638

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	1	2	9	4	3	7	8	5
8	4	9	2	5	7	1	3	6
5	7	3	1	6	8	2	4	9
1	2	8	4	7	9	5	6	3
3	9	6	8	2	5	4	1	7
4	5	7	6	3	1	9	2	8
2	3	5	7	8	4	6	9	1
7	6	1	3	9	2	8	5	4
9	8	4	5	1	6	3	7	2

1637

SUDOKU : le logiciel
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus www.les-mordus.com

ACTUALITÉS

Plus de 150 Colombiens ensevelis par un glissement de terrain

RAUL ARBOLEDA

Medellin, Colombie — Près de 200 personnes pourraient avoir été ensevelies hier en Colombie par un glissement de terrain qui a recouvert hier une dizaine d'immeubles d'un quartier de Medellín (400 km au nord-ouest de Bogotá), a annoncé la Croix-Rouge.

«Selon les estimations initiales, entre 150 et 200 personnes ont été ensevelies et sont portées disparues», a déclaré à l'AFP le sous-directeur opérationnel des secours pour la Croix-Rouge colombienne, Cesar Uruena, joint par téléphone.

Ce responsable a précisé que les secours tentaient de dégager les décombres à la recherche de survivants. Le glissement de terrain s'est produit vers 14h locales dans un quartier du nord de Medellín, deuxième ville colombienne.

Le glissement de terrain a touché une dizaine d'immeubles de trois étages, a précisé le responsable, ajoutant que les secours estiment qu'entre 15 et 20 personnes étaient présentes dans chacun des immeubles à l'heure du drame.

Quelque 300 personnes s'étaient jointes hier soir aux secouristes à la recherche de leurs voisins, a constaté un photographe de l'AFP sur place.

Medellin est une ville enclavée dans une vallée, comptant des dizaines de quartiers d'habitations précaires construits à flanc de montagne, particulièrement vulnérables au risque de glissement de terrain.

Les autorités craignaient depuis des semaines qu'une tragédie ne se produise en Colombie, pays qui vit une saison des pluies d'une intensité sans précédent en raison du phénomène climatique de La Niña, entraînant une diminution de la température de certains secteurs de l'océan Pacifique selon l'institut national de météorologie.

Selon le dernier bilan diffusé par le ministère de l'Intérieur, au moins 174 personnes ont été tuées par les inondations et glissements de terrain entraînés par les intempéries depuis le début de l'année, dont plus de soixante-dix en un mois.

Par ailleurs, 1,5 million de personnes sont sinistrées, et 28 départements sur 32 déclarés en état de catastrophe naturelle.

Le gouvernement colombien a lancé plusieurs appels à l'aide internationale depuis le début du mois de novembre, estimant qu'il lui manquait plus de 350 millions de dollars pour pouvoir porter assistance aux victimes.

Hier, le président colombien, Juan Manuel Santos, a annoncé qu'il n'assisterait pas à la Conférence internationale de Cancun sur le réchauffement climatique en raison de cette situation, après avoir déjà écourté sa participation à un sommet ibéroaméricain en Argentine, à Mar del Plata.

Agence France-Presse

EN BREF

Un Canadien tué au Honduras

Ottawa — Un Canadien a été tué lors d'une attaque par un présumé groupe d'assailants au large de la côte du Honduras, mais sa fille a réussi à s'en échapper et est en sécurité, selon ce qu'a rapporté un membre de la famille. Myda Egrmayer, la jeune femme de 24 ans, aurait été sauvée par un yacht privé qui passait et elle est maintenant saine et sauve au Belize, selon son oncle, Kelly Wilson. Le père et sa fille étaient sur une embarcation à l'embouchure d'une rivière lorsqu'ils ont été attaqués, a mentionné M. Wilson, originaire de Mahone Bay, en Nouvelle-Écosse. Un quotidien du Honduras avait révélé vendredi sur son site Web que Milan Egrmayer, âgé de 55 ans, avait été tué, alors qu'un groupe d'agresseurs s'en était pris aux deux Canadiens. — *La Presse canadienne*



Des milliers de manifestants ont marché samedi dans les rues du centre-ville de Montréal pour converger vers les locaux du Journal de Montréal.

Manifestation

Appui populaire aux lockoutés du Journal de Montréal

Des milliers de personnes se sont rassemblées, samedi après-midi à Montréal, pour manifester leur appui aux 253 employés en lockout du Journal de Montréal et pour réclamer la modernisation de la loi anti-briseurs de grève.

Pour la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le rapport de force ne pourra être rétabli entre les parties sans cette actualisation de la loi.

Les manifestants ont marché dans les rues du centre-ville pour converger vers les locaux du Journal de Montréal.

Selon la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, les travailleurs du quotidien montréalais avaient besoin de cette démonstration de solidarité alors que le conflit perdure depuis presque deux ans.

Mme Carbonneau croit qu'il n'y a aucune raison pour que les conditions de travail au Journal de Montréal soient diamétralement opposées à celles au Journal de Québec ou encore à La Presse. Elle estime que l'employeur ne s'investit pas réellement dans la négociation et que le gou-

vernement ne fait pas l'essentiel pour rétablir un équilibre dans le rapport de force.

S'il n'y a pas d'entente d'ici Noël, ce n'est pas par manque de temps, mais plutôt par manque de volonté politique, selon Claudette Carbonneau. Elle réitère sa demande auprès du président et chef de la direction de Quebecor, Pierre Karl Péladeau, afin qu'il revienne à la table des négociations et qu'il y concentre ses énergies.

Des représentants de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ont participé à l'événement de samedi. Le président du syndicat, Réjean Parent, a soutenu par voie de communiqué que Le Journal de Montréal abandonnait sa mission sociale pour laisser toute la place à une «propagande corporatiste» qui ne sert pas les intérêts de la population.

La CSN a de nouveau fait appel au boycottage du Journal de Montréal. Une pétition a circulé samedi auprès des participants à la manifestation.

La Presse canadienne

Les bénévoles recherchent surtout un accomplissement personnel

Les Québécois font du bénévolat non plus principalement par don de soi, mais bien pour assouvir un désir d'accomplissement et de satisfaction personnelle, révèle une étude intitulée *Bénévolats nouveaux, approches nouvelles*.

Ainsi, trois des quatre principales raisons invoquées par les bénévoles pour justifier leur implication font référence au désir de rencontrer d'autres personnes (56 %), d'avoir du plaisir (47 %) et d'apprendre (41 %).

Une proportion tout de même appréciable, qui s'élève à 48 %, indique qu'elle offre son temps pour aider les autres.

Les résultats de l'enquête du Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ) sont basés sur une recension des écrits sur le bénévolat, sur des groupes de discussion et sur un sondage de la firme Léger marketing mené auprès de 1000 répondants.

L'enquête révèle également que les principales sources de satisfaction des bénévoles ont trait à l'ambiance de l'organisme (86 %), à la souplesse témoignée à leur égard (84 %), à la disponibilité des moyens mis à leur disposition (78 %) ainsi qu'à la réussite des actions qu'ils entreprennent (77 %).

Selon le président du RABQ,

Denis Nantel, les organismes œuvrant avec des bénévoles devront prendre en considération ces nouvelles motivations.

Il croit notamment que la valorisation du travail des bénévoles ainsi que leur encadrement sont des avenues à explorer pour recruter et conserver un bassin intéressant de bénévoles.

Les résultats de l'enquête, dévoilés à l'occasion de la Journée internationale des bénévoles, mettent également en lumière une mutation du bénévolat au Québec en ce qui a trait au temps disponible.

La Presse canadienne

Harper approuve une coûteuse rencontre du Conseil privé

Le premier ministre a autorisé des dépenses en boisson de 7400 \$

DEAN BEEBY

Ottawa — Le premier ministre Stephen Harper a personnellement approuvé une note de 7400 \$ pour désaltérer les membres du Conseil privé, et ce, environ trois mois après avoir annoncé des compressions pour les frais d'hospitalité des ministères de son gouvernement.

La signature de Stephen Harper est apposée sur un formulaire d'autorisation qui date du 26 août. M. Harper devait donner le feu vert pour les dépenses en prévision d'une rencontre du Conseil privé — le ministère du premier ministre.

La séance de discussion ouverte a eu lieu le 13 septembre à l'hôtel Westin du centre-ville d'Ottawa. La location de la salle de conférence s'élevait à environ 5000 \$ l'heure.

Ces rencontres (les «town

hall meetings») ont été mises sur pied par les conservateurs en 2006. Et depuis, les coûts nécessaires à leur organisation ont explosé, passant de 19 000 \$ à 42 000 \$.

Les documents détaillant les coûts de cette rencontre ont été obtenus par La Presse canadienne en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information.

En 2009, lors du dépôt du budget, un gel de deux ans a été imposé à tous les ministères pour les dépenses de voyages, de conférences et les frais d'hospitalité.

Et la semaine dernière, le président du Conseil du Trésor, Stockwell Day, a resserré les règles en annonçant des directives encore plus strictes qui toucheront l'ensemble du gouvernement à compter de 2011.

La Presse canadienne



MIKE CASSESE REUTERS

Stephen Harper

Recensement

Les chercheurs s'inquiètent de la collecte de données

Ottawa — La réforme du recensement forcera les chercheurs universitaires à se rabattre sur les bourses subventionnées par le gouvernement, soutiennent les professeurs.

Les chercheurs jugent que le nouveau formulaire volontaire et écourté qui entrera en vigueur en 2011 ne pourra procurer une base de données fiable. Par conséquent, pour obtenir leurs informations, ils devront faire appel à des organisations privées — donc, solliciter le gouvernement pour financer cette démarche.

Cela signifie que certaines recherches n'obtiendront jamais de financement.

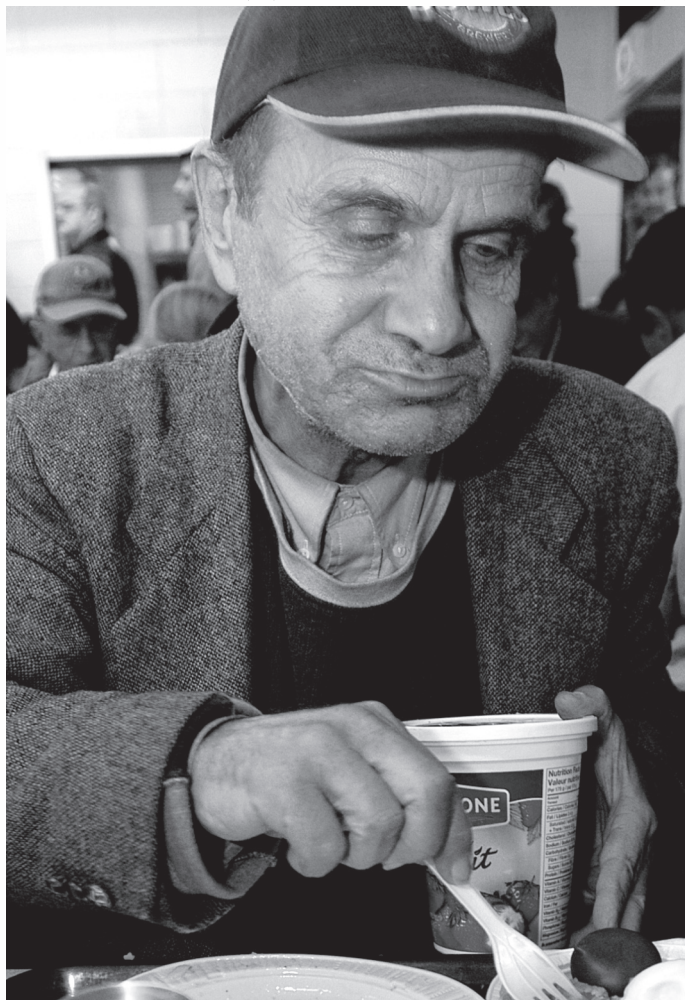
C'est ce qui inquiète la professeure Ellen Goddard, qui enseigne l'économie rurale à l'Université d'Alberta. Mme Goddard

a recours aux données pour retracer les demandes en alimentation et tout ce qui entoure la réglementation alimentaire. Elle fait valoir que les chercheurs devront consacrer davantage de temps à la recherche de bourses plus élevées, une démarche qui lui semble floue.

«Un grand nombre de nos chercheurs devra se rabattre sur l'argent de leurs bourses fédérales pour acheter des données provenant du privé, alors, dans un certain sens, le gouvernement fédéral n'économise pas d'argent en agissant ainsi. Cela ajoute au fardeau financier des universités et des collèges», dit le directeur adjoint de l'Association canadienne des professeurs et des professeurs d'université, David Robinson.

La Presse canadienne

Offrez un repas complet pour Noël!



Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10\$ et plus. Mission Bon Accueil est un organisme de blentfance : NE 10819 5215 RR0001

Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou procurer d'autres services essentiels, en cette période de Noël, aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement 2,78 \$, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ d'une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

Parce que donner, ça fait du bien!

- 27,80\$ pour 10 personnes 69,50\$ pour 25 personnes
 139\$ pour 50 personnes 278\$ pour 100 personnes
 _____ \$ pour aider autant de personnes possible

Donnez en ligne au www.missionbonaccueil.com ou composez le (514) 523-5288

Veillez débiter ma carte de crédit Visa MasterCard American Express

N° DE LA CARTE

DATE D'EXPIRATION

SIGNATURE

NOM EN LETTRES MOULÉES

COURRIEL

TÉLÉPHONE

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

Libellez et envoyez votre chèque à :

MISSION
Bon Accueil

Mission Bon Accueil
606, rue de Courcelle
Dépt. 403 108
Montréal, QC
H4C 3L5

NOTRE 119^e ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS

ÉDITORIAL

Financement des universités

La solution unique

Partisans et détracteurs d'une hausse des droits de scolarité vont croiser le fer aujourd'hui à Québec. L'enjeu, qui jadis tournait autour d'un possible dégel de la contribution étudiante pour renflouer les coffres de l'université, vise maintenant la nature de l'augmentation. Cela donne lieu à un emballement démesuré du côté des recteurs, qui semblent priver la solution unique.

Ils ont réussi. Les recteurs ont soumis au jeu un «consensus», auquel même les établissements du réseau de l'Université du Québec, pourtant traditionnellement rébarbatifs à des hausses substantielles, ont souscrit. Choissant 1968-1969 comme année de référence, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) propose un retour à la valeur réelle des droits, pour une augmentation de 504 \$ par année pendant trois ans, ce qui porterait la contribution des étudiants à 3680 \$ par année en 2014-2015.

Cette hausse galopante est impossible à cautionner, essentiellement car la démonstration garantissant le maintien de l'accessibilité aux études universitaires n'est pas assez solide. Tout au plus la CREPUQ émet-elle l'hypothèse que cela sera sans effet, appelant de tous ses vœux un maintien de l'aide financière. Les dirigeants ont en outre une idée très précise de la manière d'augmenter et de moduler les droits de scolarité, mais ils restent flous sur un mode de participation accru du secteur privé, pourtant lui aussi bénéficiaire des fruits de l'enseignement supérieur.



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Récemment, la Fédération étudiante universitaire du Québec a publié une solide étude décrivant les conditions de vie des étudiants inscrits au baccalauréat. Le portrait aurait dû nourrir la réflexion des recteurs, mais ils n'en soufflent mot. D'un lobby à l'autre, le partage de données n'est pas très prisé, ce qui renvoie à un éternel débat polarisé, tout ce qu'il y a de plus désenchanté.

Cette étude peignait pourtant le portrait d'un étudiant plutôt sans le sou, peu soutenu par ses parents, travaillant pour payer ses études et angoissé à l'idée de porter un lourd fardeau de dettes. La moitié des étudiants vivent avec moins de 12 200 \$ par année. Le quart s'attend à une dette de quelque 18 000 \$ au moins à la fin des études. Une certaine «fragilité», il nous semble, colore le tableau. Si l'on ajoute à cela le fait que 45 % des étudiants inscrits au premier cycle dans les universités québécoises sont de «première génération», c'est-à-dire les premiers dans leur famille à fréquenter la tour universitaire, cela accentue un aspect précaire que les dirigeants universitaires ont tendance à négliger. Une hausse considérable des droits pourrait fracturer des acquis dont on ne semble plus vouloir s'enorgueillir, pratiquant plutôt le mépris pour notre système unique comme s'il n'était plus qu'un boulet.

Les universités prétendent à un sous-financement de 620 millions de dollars, auquel elles arrivent en se comparant à la «moyenne canadienne», sorte d'étalon de mesure devenu emblème. Deux gels successifs et longuets font bien sûr du Québec la province qui exige les droits les plus faibles. Mais la référence perpétuelle à la moyenne met de côté les histoires uniques. Qui rappellera que le ministre de l'Enseignement supérieur de l'Alberta a récemment rejeté les demandes des établissements de hausser les droits, en décrétant que mieux valait ne pas faire porter aux étudiants le poids d'une récession? Qui rappellera que la Nouvelle-Écosse a entériné une quatrième baisse de droits consécutive? Qui pourra prétendre que le fait que 64 % des bacheliers de l'Ontario aient une dette moyenne de 26 000 \$ constitue une bonne nouvelle? Le Nouveau-Brunswick vient d'ailleurs de mettre en place une mesure qui prévoit l'effacement de 100 % d'une dette excédant 26 000 \$ pour ceux qui terminent leurs études dans le délai prévu. Cette initiative est des plus intéressantes.

Les généralités sont donc menaçantes. Sachons nous en méfier, particulièrement dans un mouvement mondial où la tendance est à la pression accrue sur l'utilisateur-payeur.

C'est en quelque sorte un nouveau pacte social qui pourrait se discuter aujourd'hui, articulé autour du sous-financement — bien réel — des universités québécoises. Plus personne ne remet en question l'ampleur de leurs besoins, l'effritement de leur compétitivité sur l'échiquier nord-américain, la baisse de la qualité de la formation, la vétusté de leurs équipements et bâtiments, leur manque d'espace. Il serait toutefois odieux que les étudiants soient les seuls à soutenir l'amélioration de la santé financière des universités.

On se rappelle encore avec douleur le «dégel» de 1990, après vingt ans d'immobilisme. En deux ans, les droits avaient augmenté de 140 % — de 540 \$ à 1240 \$. Une surprise attendait toutefois les dirigeants d'établissement: sitôt la hausse décrétée, le gouvernement a imposé de douloureuses compressions, ne laissant plus aux recteurs qu'un résidu de la hausse revendiquée et obtenue. Une augmentation raisonnable des droits ne doit en aucun cas signer le retrait du soutien public. En Grande-Bretagne, les étudiants ont manifesté haut et fort leur profond désaccord avec cette formule.

La triade du financement des universités doit enfin être complétée par le secteur privé. Formule insuffisamment efficace, la philanthropie peut en effet être encouragée comme certains le proposent, en stimulant les dons par un généreux système d'appariement. D'autres proposent la création d'un fonds de l'enseignement supérieur, auquel contribueraient de manière obligée les entreprises, premières rentières de la formation offerte dans les collèges et les universités.

Lors d'un ambitieux Sommet du Québec et de la jeunesse en 2000, la création du Fonds jeunesse avait rallié partenaires d'affaires et gouvernement. Le fonds de 240 millions sur trois ans était alimenté à demi par le privé et à demi par le public. Côté privé, des sommes étaient prélevées à partir d'une taxe sur les entreprises, les compagnies de moins de cinq ans d'existence ayant été exemptées. Le président du Fonds de solidarité des travailleurs (FTQ) de l'époque, un certain Raymond Bachand, qui présidera aujourd'hui à titre de ministre des Finances la Rencontre des partenaires de l'éducation, avait salué cette décision, l'associant à un «virage historique dans notre société».

C'est un autre pacte «historique» qui doit être rédigé désormais. Les bases doivent en être discutées par des acteurs qui sauront, espérons-le, s'éloigner des habituelles escarmouches partisans. Pour préserver et améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche universitaire, la solution unique constitue un piège. N'y précipitons pas les étudiants sans réflexion approfondie.

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

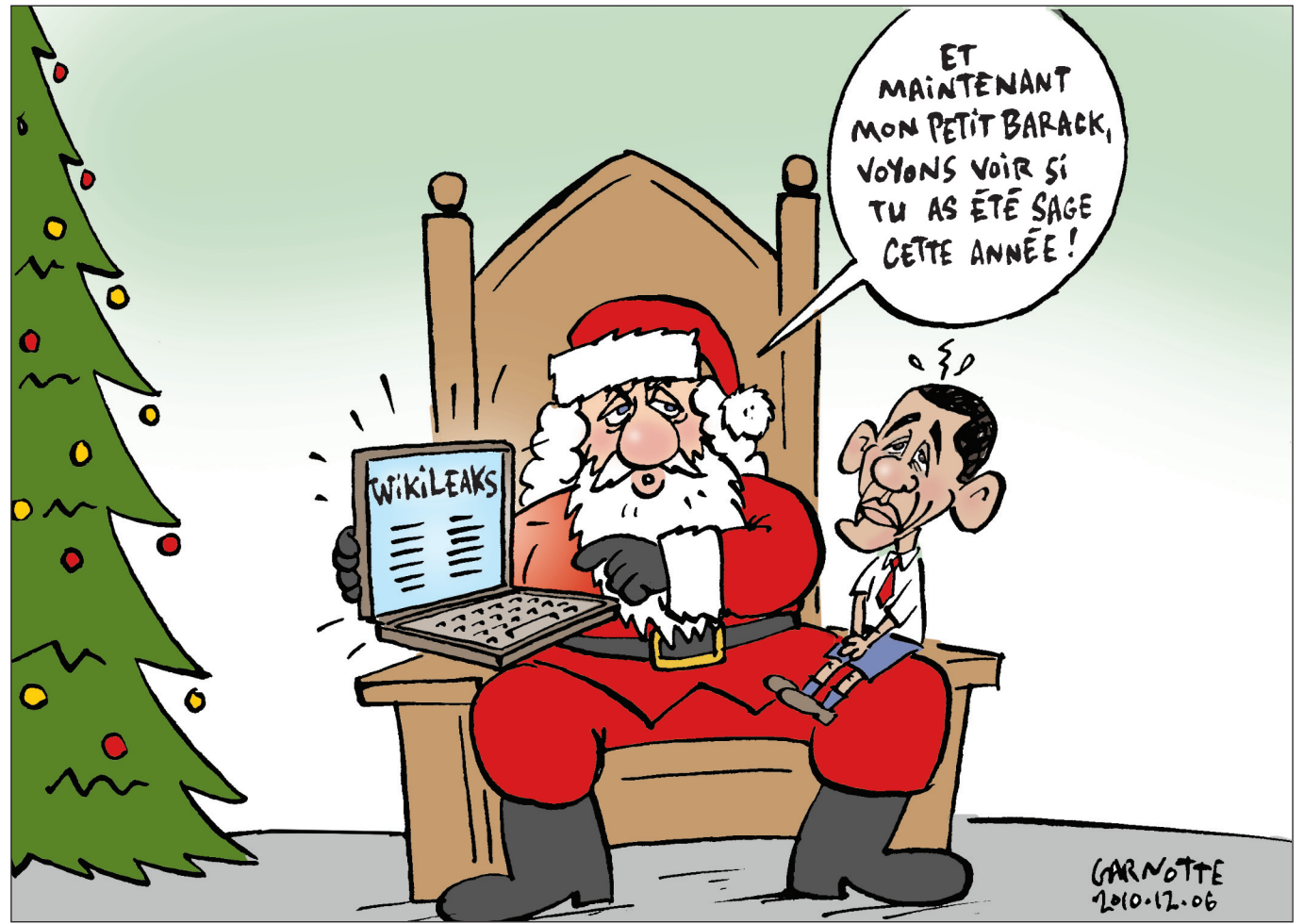
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Une société du savoir et le projet de loi C-32

Les artistes ont exprimé leurs préoccupations à la fois très réelles et légitimes sur leur capacité de gagner leur vie dans un monde numérique. Les étudiants, les professeurs et les chercheurs sont des alliés naturels des artistes — plusieurs d'entre eux étant des créateurs. Un problème grave créé par le projet de loi C-32 porte sur ses dispositions relatives aux verrous numériques trop restrictifs qui rendront impossible toute utilisation équitable en éducation. Il sera très difficile et onéreux d'accéder aux connaissances culturelles ou éducatives si elles sont emprisonnées dans des chambres fortes numériques. Des verrous numériques restrictifs criminaliseront une consommation légitime de la culture, sa constante création et son partage par des citoyens, des professeurs, des étudiants et des chercheurs. Ce n'est pas ainsi que l'on développe une société innovatrice et axée sur le savoir. Le Parlement se doit de porter son attention sur les problèmes importants: la protection des droits légitimes des créateurs, un assouplissement raisonnable des dispositions relatives aux verrous numériques et des sanctions sévères à l'endroit des pirates et non des citoyens et du système éducatif. Une loi équitable des droits d'auteur doit permettre aux gens de gagner leur vie et aux enfants de recevoir une éducation riche et dynamique.

Jean-Marc Mangin

Directeur général, Fédération canadienne des sciences humaines
Le 2 décembre 2010

L'analogie du Canadien

Le 2 décembre dernier, Mme Desmarais et M. Patry ont comparé, dans la section «Libre opinion», le financement universitaire à celui du Canadien de Montréal justifiant ainsi l'augmentation des droits de scolarité.

Poursuivons l'analogie. Il est vrai que le Canadien doit disposer d'un budget comparable à celui des autres équipes pour être compétitif. Or, d'où provient le finance-

ment? Certainement pas des joueurs! Une partie du financement revient aux supporters, que nous pouvons comparer aux contribuables, qui ont subi cette année une hausse des billets, et ce, même si l'entreprise a enregistré des profits. Jamais n'aurait-on imaginé une diminution du salaire des joueurs, tel Gomez, pour rééquilibrer le budget. Nous, étudiants, sommes les joueurs du domaine universitaires et ne devrions pas être les victimes d'un déficit!

Miriam Fines-Neuschil

Le 2 décembre 2010

La fin de la fierté?

Business Week, *Forbes*, *Financial Times* et *AméricaEconomía* reconnaissent HEC Montréal comme l'une des meilleures écoles du monde. C'est une grande fierté au Québec d'avoir de grandes écoles comme celle-là. C'est encore plus une fierté de pouvoir dire qu'au Québec les études universitaires ne coûtent pas cher aux étudiants. Ce que la présidente du conseil et le directeur de HEC Montréal demandent est justement la fin de cette fierté. Le discours voulant que ce soit à la population de participer, de donner son coup de main, qu'on doive augmenter les droits de scolarité sinon la qualité de l'enseignement va dégringoler, tout ce discours que plusieurs ont adopté n'est qu'un lavage de cerveau.

D'abord, l'accès à l'éducation n'est-ce pas un droit? Augmenter les droits de scolarité ou la modulation par programme engendrerait la négation de ce droit pour plusieurs. On laisserait la bourgeoisie se payer des études universitaires, mais ceux qui n'ont pas les moyens, tant pis pour eux, ils seront confinés à leur condition sociale de génération en génération. A court terme, augmenter les frais de scolarité est envisageable; les coffres se remplissent. A long terme, cependant, le nombre de diplômés universitaires sera en plein déclin. A ce moment-là, c'est l'État qui paiera encore plus cher les conséquences d'une population peu scolarisée. La richesse du Québec se retrouve dans cet accès universel, sans discrimination à l'égard des moyens de chacun.

En 1976, le Canada a adhéré au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Ce pacte veut l'établissement d'un système d'éducation postsecondaire qui tend vers la gratuité. Augmenter les droits de scolarité ou moduler en fonction des programmes va totalement à l'encontre de cet engagement international. Le gouvernement du Québec laisse passer des centaines et des centaines de contrats sans appel d'offres qui finissent par coûter plus cher. En fin de compte, l'État manque d'argent et on met ça sur le dos des droits de scolarité qui ne sont pas assez élevés?

L'accès à l'éducation n'est-ce pas aussi un choix de société? Il y a déjà très longtemps que le Québec a su donner à sa population une éducation postsecondaire presque gratuite et de qualité. Pourquoi renoncer à ce choix de société et à ce droit que tous les Québécois ont? J'espère que nous serons nombreux devant le Centre des Congrès de Québec le 6 décembre prochain.

Marianne Routhier-Caron

Le 2 décembre 2010

Assange finira par triompher

Julian Assange, celui par qui le scandale arrive aujourd'hui, et qui menace avec WikiLeaks l'ordre du monde, tout comme l'Évangile le faisait il y a 2000 ans, peut être comparé à un Christ des temps modernes. «Ce fou, cet insensé sublime» (comme disait Nerval), ennemi de l'hypocrisie, était alors celui qui menaçait l'ordre établi et ébranlait les colonnes du Temple. Alors qu'il est traqué, condamné par les docteurs de la foi, son message lui survivra à travers ses disciples, et finira par triompher. Julian Assange, sur qui pèse déjà une fatwa des docteurs de l'establishment, finira probablement comme Jésus-Christ, crucifié par l'Empire. En 2000 ans, l'humanité n'a guère évolué, et l'on déteste toujours autant la vérité. Pourtant, son œuvre de salut public, relayée par ses disciples et par la magie d'Internet, finira aussi par triompher.

Christian Feuillette

Montréal, le 3 décembre 2010

LIBRE OPINION

Les consortiums tuent la concurrence

MIKHAIL KAPELLAS

Ingenieur à la retraite

Contrairement aux affirmations de Mme Johanne Desrochers publiées récemment dans *Le Devoir* et voulant que «les consortiums ne sont pas synonymes de collusion», l'expérience des dernières années corrobore plutôt ce que rapporte l'article de la journaliste Kathleen Lévesque — l'article citait une source anonyme «issue de la fonction publique», selon laquelle «en formant des consortiums, on élimine le nombre de concurrents potentiels et les prix montent».

Notons d'abord que la formation de consortiums par les firmes de génie-conseil ne se limite pas aux travaux du ministère des Transports, mais elle s'étend à d'autres secteurs d'activités, notamment les projets des technologies de l'information.

Une pratique observée récemment consiste à former des «consortiums de firmes» qui deviennent «qualifiés» (accrédités) par l'entremise d'un appel de candidatures. Par la suite, les institutions et les

compagnies publiques confient à ces consortiums «qualifiés» la réalisation de projets sans appels d'offres, avec des contrats de gré à gré.

Il est évident que, en absence d'appels d'offres publics, il n'y a pas de propositions concurrentielles pour les projets confiés de gré à gré. Il s'agit d'une façon de faire qui profite énormément aux consortiums privés, mais qui coûte très cher aux clients de ces consortiums, en l'occurrence les institutions et les compagnies publiques du Québec et, au bout du compte, aux contribuables.

Pourquoi les prix montent...

Parmi les effets négatifs qu'entraîne cette façon de faire, notons:

Les prix élevés demandés par les consortiums, étant donné que, sans appels d'offres, il n'y a pas de prix alternatifs à des fins de comparaison.

A force de confier la planification, la conception et la réalisation des projets ainsi que l'entretien des produits livrés à des firmes privées, les institutions et les

compagnies publiques perdent rapidement le savoir-faire nécessaire pour être maîtres de ces projets: ils ne sont plus des clients avertis.

Les dépassements de coûts, assez fréquents, sont assumés par les clients des consortiums, car les clauses de pénalité sont inefficaces ou inexistantes.

Des dépenses inutiles sont générées pour les clients, les institutions et les compagnies publiques, qui s'engagent souvent à confier aux consortiums un volume annuel de travaux, même quand le besoin n'y est pas présent.

Une évaluation s'impose sur ce mode de réalisation de projets, par consortium interposés, non seulement dans le secteur des travaux publics du gouvernement et des municipalités, mais aussi dans les travaux majeurs des institutions et des compagnies publiques, tels que les hôpitaux, les CHSLD, les grands travaux hydroélectriques, la livraison et l'entretien des équipements du réseau et des systèmes informatiques. C'est le bien commun qui est en cause.

IDÉES

Polytechnique, le tabou

Polytechnique a sonné le glas du féminisme en tant que force vitale, locomotive de changement et leader d'opinion

Pour souligner le 21^e anniversaire du drame de Polytechnique, *Le Devoir* publie des extraits de deux chapitres de l'ouvrage collectif *Retour sur un attentat antiféministe: École polytechnique, 6 décembre 1989* (Éditions du Remue-ménage, codirigé par Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri, Lyne Kurtzman et Dominique Payette).

Ce livre reprend quelques-unes des conférences prononcées l'année dernière lors du colloque *La tuerie de l'École polytechnique 20 ans plus tard: les violences masculines contre les femmes et les féministes*, organisé par l'Institut de recherches et d'études féministes et le Service aux collectivités de l'UQAM.

FRANCINE PELLETIER

Cofondatrice de La Vie en rose, journaliste et documentariste

Polytechnique marque une cassure dans l'histoire contemporaine du Québec, une faille dans notre armure, qui non seulement n'a jamais été reconnue, mais qu'on aimerait plus souvent qu'autrement oublier. [...]

La question du tabou entourant Polytechnique me hante depuis 20 ans. Il y a bien sûr la question du traumatisme collectif, des puissants dégâts causés par la tragédie, des victimes qu'on connaît comme de toutes celles qu'on ne connaît pas. Il y a aussi ce que j'appelle la «guerre des sexes», le fait que la simple mention du 6 décembre, encore aujourd'hui, divise les chaumières comme jamais, souvent les femmes d'un bord et les hommes de l'autre, pour ce qui est de la signification des événements. Encore aujourd'hui, il y a ceux qui croient qu'il ne faut pas chercher midi à quatorze heures, que l'homme était «fou-un-point-c'est-tout», que cela n'influe aucunement sur le «qui sommes-nous». Et puis, il y a ceux, plus souvent celles, qui croient qu'il s'agit d'un geste éminemment politique, [...] pour ne rien dire de Lépine lui-même qui n'a pas hésité à qualifier son geste de vengeance politique.

Québec moderne

Mais le tabou entourant Polytechnique va plus loin encore et, après 20 ans, je pense enfin comprendre pourquoi. Ce n'est pas simplement une question de traumatisme ou de chicanes de clocher. Il est difficile, voire parfois impossible, de parler de la tuerie du 6 décembre parce qu'il



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Chaque année, le 6 décembre, le Québec commémore le drame de Polytechnique, survenu en 1989.

s'agit du premier événement depuis la Révolution tranquille, c'est-à-dire depuis la naissance du Québec moderne, qui vient brouiller les cartes de notre histoire.

Il y a eu, bien sûr, la Crise d'octobre, souvent qualifiée du moment où, tels Adam et Ève, nous avons perdu «notre innocence». Les événements de 1970 ont été extrêmement bouleversants, c'est clair, mais ne constituent pas à mon avis une cassure par rapport à l'histoire du Québec. Aussi dramatique qu'elle fût, cette crise s'inscrit parfaitement dans la mythologie québécoise: elle est un autre exemple de résistance face à l'envahisseur — qu'il se nomme «le fédéral» ou «les maudits Anglais». [...] La Crise d'octobre est en droite ligne avec la bataille des plaines d'Abraham et était en quelque sorte prévisible. La tuerie du 6 décembre ne l'était aucunement, et c'est pourquoi la vraie perte d'innocence, l'indéniable cassure dans l'histoire du Québec, survient avec elle, et non avec la Crise d'octobre.

Impensable

Malgré ce que certaines féministes ont prétendu à l'époque — que le geste de Lépine n'était que l'extension de la violence faite aux femmes —, rien ne laissait présager qu'un jeune homme, instruit et intelligent, déciderait de faire irruption dans une classe de l'Université de Montréal et, rappelant les actes les plus crapuleux de l'Histoire, l'Holocauste et l'apartheid, séparerait les

hommes des femmes pour ensuite abattre celles-ci à bout portant.

Il était absolument impensable qu'on veuille assassiner publiquement des femmes, parce qu'elles étaient des femmes. Non seulement cela ne s'était-il jamais produit, non seulement le féminisme, ici comme ailleurs, avait-il complètement changé la donne en ce qui concerne les femmes sur la place publique, mais aussi — et c'est l'aspect que j'ai pris tant de temps à comprendre — la Révolution tranquille nous avait depuis longtemps fait avaler l'idée d'un avenir rayonnant. [...]

A cause de cette subite transformation des années 1960, qui d'ailleurs divise clairement notre histoire en deux, entre l'avant et l'après, nous avons tendance au Québec à nous voir comme un peuple de miraculés. Avant, nous étions des porteurs d'eau, analphabètes, campagnards, juste bons à faire des enfants, croupissant sous la férule de l'Église et de Duplessis. C'était la grande noirceur. Après, presque miraculeusement, nous basculons dans la lumière, c'est-à-dire la vie moderne [...]. Nous avons, par conséquent, la légitime conviction que les grandes embûches sont désormais derrière nous.

Le sexisme n'est donc pas le seul obstacle quand vient le temps de parler de Polytechnique; il y a aussi ce que j'appelle le syndrome de la Révolution tranquille, cette conception de nous-mêmes en *born again* qui, souvent, nous empêche de regarder les mauvaises nouvelles en

face. Survenue six mois après Polytechnique, la crise d'Oka a elle aussi révélé cette même tendance au déni, à l'innocence. Lorsque la situation s'est sérieusement envenimée, on a été prompt à accuser le fédéral plutôt que de procéder à notre propre *mea-culpa*. [...]

Marc Lépine contre la modernité

Comme je l'ai écrit ailleurs, Lépine [...] s'attaquait à ce qu'il y avait de plus nouveau dans la société, l'avancement des femmes. Bref, c'est au progrès que Lépine s'attaquait, car le signe le plus tangible du progrès au XX^e siècle c'est bien la présence des femmes sur la place publique, c'est au futur comme nous l'imaginons qu'il voulait s'en prendre. [...] La défense du féminisme est d'autant plus nécessaire que la tuerie du 6 décembre marque non seulement un point de bascule dans l'histoire contemporaine du Québec, mais aussi dans l'histoire contemporaine du féminisme.

Bien sûr, le féminisme battait déjà de l'aile à la fin des années 1980, mais, sans l'irruption spectaculaire de Marc Lépine, il y a fort à parier que le mouvement féministe aurait moins souffert et le mouvement masculiniste, surtout, moins gagné. Car il est clair que Lépine a, sinon sonné le réveil du *backlash* antiféministe, permis son envol en bonne et due forme. C'est son geste qui ouvre la voie non seulement aux doléances masculines sur les tribunes téléphoniques, mais à des entreprises beaucoup plus sérieuses, tel *Le Manifeste d'un salaud* de Roch Côté, désormais célèbre brûlot antiféministe.

Droit à la colère

L'ironie suprême de la tuerie du 6 décembre, c'est qu'elle a en quelque sorte consacré la place des femmes aux enseignes non traditionnelles tout en forçant les femmes qui se sont battues à se piler dessus. J'ai nettement l'impression que c'est Polytechnique qui a sonné le glas du féminisme en tant que force vitale, locomotive de changement et leader d'opinion. Avant Poly, c'était cool d'être féministe; après, ce n'était franchement plus.

Signe indubitable que le féminisme a perdu la cote, les femmes n'ont plus le droit d'être en colère aujourd'hui [...]. Nous devrions à nouveau être satisfaites de notre lot dans la vie puisque «tant de choses ont changé» au cours des vingt dernières années. D'ailleurs, la colère n'est-elle pas passée du côté des hommes aujourd'hui? Peu importe si les hommes ont toujours le gros bout du bâton, ce sont eux qui seraient à plaindre à cause de leurs piètres résultats scolaires et leur image de *loser* à la télévision. Noblesse oblige.

Alors, pourquoi se souvenir de Polytechnique? Parce qu'il y a 20 ans que nous pleurons la mort de 14 jeunes femmes sans nécessairement toujours comprendre ce que nous pleurons. J'entends par là que le deuil a été long, mais que l'analyse ne fait que commencer.

Un acte terroriste antiféministe

DOMINIQUE PAYETTE

Professeure au Département d'information et de communication de l'Université Laval

Le crime commis à l'École polytechnique de Montréal par Marc Lépine le 6 décembre 1989 et qui a coûté la vie à 14 jeunes femmes est un acte terroriste, dans la mesure où les victimes primaires du tueur sont inconnues de lui et ne constituent pas sa cible ultime. Sa cible ultime est constituée de femmes susceptibles de s'identifier aux étudiantes à l'École polytechnique, donc dans un domaine non traditionnel et d'où les femmes ont longtemps été exclues. C'est une idée qui fait difficilement son chemin dans la société québécoise et dans les médias, entraînant par le fait même des conséquences importantes pour le mouvement des femmes et ses revendications...

Permettez-moi de vous expliquer rapidement comment cette hypothèse m'est venue: il y a plus d'un an, en Afghanistan, un attentat a été commis par des talibans contre un groupe de jeunes filles qui se rendaient à l'école. On leur a lancé du vitriol au visage. C'est une pratique courante au Pakistan, dont on parle peu, mais qui a retenu l'attention des médias lorsque l'agression s'est produite en Afghanistan où les journalistes occidentaux sont plus présents depuis l'intervention des forces de l'OTAN. Les jeunes femmes ont été brûlées, gravement dans deux cas, et l'une d'entre elles a été aveuglée. Je me suis alors fait la réflexion suivante: ils ont fait tout simplement la même chose que Marc Lépine...

Cibles ultimes

Permettez que je poursuive le parallèle: les agresseurs afghans et les agressées ne se connaissaient pas, mais les agressées agissaient d'une manière qui déplaisait aux agresseurs. En effet, elles se rendaient à l'école. Une chose qui leur était interdite lorsque les talibans gouver-

naient l'Afghanistan. Les agresseurs ont attaqué ces jeunes femmes — les premières cibles —, mais à travers elles, c'est sur toutes les jeunes femmes qui rêvent d'aller à l'école en Afghanistan que pèse désormais la menace.

Ce sont les cibles ultimes, celles que ces terroristes veulent terroriser par cet attentat, et ultimement leur faire suffisamment peur pour qu'elles renoncent à l'école et à l'instruction. Aussi bien dire qu'elles renonceraient ainsi à diriger leur propre vie. Il est particulièrement intéressant de constater que les médias du Québec et d'ailleurs ne remettaient absolument pas en question cette analyse dans leur manière de rapporter cet événement. En Afghanistan, cette analyse a la force de l'évidence. [...]

Les manifestations de la répression brutale des tentatives d'émancipation des femmes en Afghanistan ne font aucun doute aux yeux des journalistes occidentaux. Évidemment, cette répression en Afghanistan est politique, omniprésente et systématique. Aucune comparaison avec la situation au Québec, où les formes de l'antiféminisme sont bien plus subtiles, sauf dans cet attentat d'une extraordinaire violence commis par Marc Lépine qui, lui, s'y apparente.

La peur

Marc Lépine a attaqué 14 jeunes femmes — les premières cibles, bien sûr, elles y ont perdu la vie —, mais à travers elles, c'est sur toutes les femmes qui rêvaient d'accéder à des disciplines jusque-là bastions masculins que la menace a pesé. Marc Lépine n'a pas tué des jeunes femmes dans une école de sciences infirmières. S'il s'était contenté — si j'ose dire — de détester les femmes, c'est ce qu'il aurait fait. Il aurait été certain d'en trouver un grand nombre. Mais il a sélectionné, attaqué et assassiné des jeunes femmes d'une école de génie.

Des femmes qui suivaient le chemin le moins fréquenté.

Par cette sélection, par ce choix, il a manifestement visé une catégorie particulière de femmes: et je crois qu'elles ont reçu le message clair et net. Les femmes autonomes, le mouvement d'émancipation des femmes et les féministes ont intégré cette peur. Une peur qui a engendré des réactions comme: «Sommes-nous allées trop loin?» Ou encore: «Mais il ne faut pas oublier les garçons...» Des propos issus de la même réaction à cet acte de pur terrorisme: la terreur. [...]

La violence en général et le terrorisme en particulier inspirent des peurs très puissantes qui, elles-mêmes, provoquent d'importants bouleversements sociaux. Il n'y a aucune honte à avoir eu peur. Il est plus que temps cependant d'en prendre conscience pour finalement la surmonter.

Le terrorisme comme propagande

[...] Le terrorisme ne peut pas être compris seulement en termes de violence. Il doit aussi être compris en termes de propagande. La violence et la propagande ont beaucoup en commun: la violence vise un changement comportemental par la coercition; la propagande vise le même but par la persuasion, et le terrorisme est une combinaison des deux. Le terroriste n'assassine pas seulement pour tuer quelqu'un, mais pour obtenir un certain effet sur d'autres personnes que ses victimes. Les victimes immédiates sont purement instrumentales, en quelque sorte: elles sont ciblées pour obtenir un effet calculé sur une plus large audience. C'est le message qui compte pour le terroriste. Pas la victime.

Et, encore plus intéressant: le terroriste cherche à rendre son ennemi — les femmes, dans le cas de Lépine — responsable de son geste. Cela devient leur faute, à elles, s'il a fait ce qu'il a fait... Je garde

à ce sujet un souvenir consterné de la nuit du 6 au 7 décembre 1989. J'ai passé de longues heures à écouter les tribunes téléphoniques improvisées par des stations de radio de Montréal pour permettre à la population de s'exprimer sur le crime terrible qui venait d'être commis et j'étais renversée d'entendre les commentaires qui allaient beaucoup trop souvent dans le sens d'accuser les femmes et les féministes d'être responsables du geste de Lépine.

Mieux comprendre

Les médias contribuent à rendre logiques les actes de terrorisme, même répugnants. Ainsi, d'abord «inexplicable», parce que prétendant le geste d'un «forcené», le massacre de Polytechnique est rapidement devenu — par le truchement des médias — la responsabilité des féministes. Assez rapidement — notamment dans la nuit du 6 au 7 décembre en ce qui concerne l'expression populaire —, les féministes sont devenues coupables non seulement de «récupération», ainsi que certains l'ont énoncé, mais «d'être allées trop loin». Ce «trop loin» restant flou et jamais clairement circonscrit, empêchant ainsi tout débat de fond. [...]

Parallèlement, on a commencé à entendre et à lire un discours antiféministe qui avait peu droit de cité avant le massacre de Polytechnique. On ne peut pas s'empêcher de penser que Marc Lépine et le massacre de l'École polytechnique ont ouvert une porte permettant de légitimer les discours antiféministes qui, en comparaison du crime de Lépine, paraissent, dès lors, modérés. Parallèlement, le féminisme, comme mouvement de représentation des femmes, perdait de sa légitimité, de sa reconnaissance par les médias.

Bien comprendre et bien analyser cet acte terroriste antiféministe québécois permettrait aussi de surmonter collectivement l'impact de cette peur collective et de réintégrer peut-être les préoccupations de toutes les femmes sous la bannière du féminisme québécois.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Remy (pupitre), information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Émilie Parent-Bouchard et Étienne Plamondon-Émond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Blière (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Eilman, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sébat (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

CANCÚN La proposition chinoise renvoie la balle dans le camp des pays dissidents de Kyoto

SUIVE DE LA PAGE 1

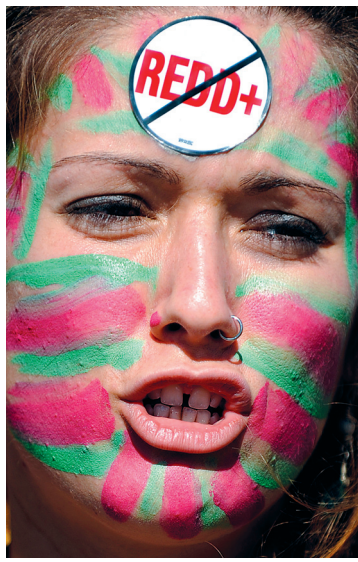
depuis l'annonce par le Japon que ce pays ne s'engagerait pas dans un nouveau plan de réductions après 2012.

Ce blocage, que la présidente de la conférence, Christina Figueres, a assimilé à une «prise en otage de Kyoto» hier, se situe essentiellement au niveau politique. En effet, entre-temps, les échanges diplomatiques se poursuivent, et la présidente Figueres a présenté aux 40 ministres samedi soir, lors d'un souper diplomatique, les deux textes sur lesquels elle entend faire travailler tout le monde dans la semaine qui vient. L'un est rédigé comme un prolongement de la convention de Rio sur le climat, qui engage les États-Unis. L'autre porte sur la poursuite du protocole de Kyoto après 2012. Pour la présidente de la commission, les deux voies sont ouvertes et ne s'excluent pas.

Elle s'est par ailleurs engagée à ne pas lancer de proposition venue de nulle part, comme l'avait été l'an dernier l'Entente de Copenhague, qui avait fait fi des mois de préparation par l'ensemble de la communauté internationale.

La proposition de la Chine renvoie la balle dans le camp des quatre pays dissidents de Kyoto, le Japon, le Canada, la Russie et l'Australie, qui risquent de devoir assumer la responsabilité d'une rupture sans précédent entre le Nord et le Sud. Les pays en développement, comme le soulignait hier plusieurs pays d'Amérique latine, n'acceptent pas de s'engager activement dans un plan de réductions si les 36 pays liés par des plans de réduction en vertu de Kyoto n'augmentent pas leurs efforts pour la période 2012-2020.

Pour la nouvelle bande des quatre dissidents de Kyoto, il faut



JUAN BARRETO AFP
Une manifestante contre la déforestation, hier, à Cancún

en venir à un traité unique dans lequel tout le monde prendrait des engagements.

Cela équivaut à biffer de la Convention sur les changements

climatiques, signée à Rio en 1990, le principe de la «responsabilité commune mais différenciée». Ce principe a été repris dans le protocole de Kyoto. C'est ce qui explique que seulement 36 des 190 pays qui ont ratifié Kyoto se soient engagés juridiquement, dont le Canada, à réduire leurs émissions globales de 5 % de 2008 à 2012. Ces pays rejettent ensemble 30 % des émissions d'origine humaine.

Ce pourcentage peut sembler faible, et l'est. Mais il apparaissait comme un objectif ambitieux en 1997 à Kyoto, car les États-Unis adhéraient alors au protocole. Ils ajoutaient ainsi leurs émissions, qui correspondent à environ 25 % du total général.

La Chine, qui rejette un peu plus de GES que les États-Unis depuis deux ans, refuse de se lier de son côté à un traité contraignant, car elle estime, comme les pays en développement, qu'elle a eu un faible impact historique sur le développement du réchauffe-

ment climatique et qu'elle aussi a le droit de se développer.

Des pays discrets

Les États-Unis font présentement peu de vagues à Cancún. Leur discrétion est d'autant plus de mise que leur position traditionnelle, soit de voir les pays émergents se lier en priorité à un plan de réductions contraignantes, est maintenant défendue par d'autres, comme le Japon et le Canada.

De son côté, l'Union européenne se fait aussi discrète pour l'instant et en appelle à l'esprit de coopération. Elle n'élimine, comme à Copenhague, aucune hypothèse pour débloquer une impasse qui dure en réalité depuis plusieurs années. Mais elle doit y aller doucement, car ses nombreux alliés dans les pays en développement exigent le prolongement de Kyoto. L'Europe, pour sa part, serait prête à s'engager sous Kyoto ou en vertu d'un autre traité dans la mesure où il permettrait de stabiliser la hausse du climat.

Pour les groupes écologistes, expliquait hier Patrick Bonin, de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, on assiste à une surenchère à la baisse. On a coupé, dit-il, toute référence dans les textes soumis aux ministres à l'objectif plus ambitieux de stabilisation du climat autour de 1,5 °C. Tous les textes sont muets sur le fait qu'il faut atteindre des émissions globales maximales de 44 milliards de tonnes en 2020 pour stabiliser le climat à 2 °C. Et on ne fait plus une seule référence à des réductions globales de 25 à 40 % en dessous du niveau de 1990, soit la cible définie par les scientifiques pour stabiliser le climat.

Du côté québécois, on notait hier l'arrivée du premier ministre Jean Charest et de son ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand.

Le Devoir

GES: le PQ accuse Charest de s'écraser devant le Canada

MARTIN OUELLET

Cancún, Mexique — Au-delà des belles paroles et de la «gestion d'image», le premier ministre Jean Charest «s'écrase» devant le Canada dans le dossier des changements climatiques, a dénoncé hier l'opposition péquiste.

Présente à Cancún, au Mexique, à l'occasion de la 16^e Conférence internationale sur le climat, la députée Martine Ouellet a accusé le premier ministre québécois de se faire le «complice» du Canada, l'un des pays «cancres» de la planète en matière de pollution atmosphérique, a-t-elle fait valoir.

La députée péquiste estime

que le premier ministre devrait profiter de toutes les occasions possibles au Mexique pour faire pression sur le Canada afin qu'il renonce à s'opposer à un nouvel engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) après l'expiration du protocole de Kyoto en 2012. «Je trouve que M. Charest n'essaie même pas, a fulminé la porte-parole de l'opposition en matière d'environnement et de développement durable. Moi, je pense qu'il s'écrase.»

En outre, la volonté du gouvernement libéral d'exploiter la filière gazière au Québec laisse planer, selon elle, un fort doute sur la détermination affichée ces dernières années par le premier ministre à lutter contre les

changements climatiques.

Arrivé hier en fin d'après-midi dans la station balnéaire mexicaine, le premier ministre Charest s'est empressé de réduire les attentes à l'égard de la rencontre de Cancún, bien conscient de la déception qui avait suivi la Conférence de Copenhague, au Danemark, en 2009.

M. Charest, qui coprésidera aujourd'hui le sommet des leaders — une activité secondaire tenue en marge de la Conférence de Cancún — a déploré l'attitude du Canada, sans toutefois s'en étonner outre mesure. «Nous, on va en faire davantage. Du côté canadien, on aurait toujours voulu et on veut toujours que le gouvernement prenne une position plus for-

te que celle qu'il a actuellement», a-t-il laissé tomber lors d'un court point de presse dans un chic hôtel avec vue sur la mer.

Malgré tout, le premier ministre du Québec ne fera pas pression pour autant sur le ministre fédéral de l'Environnement John Baird, attendu cette semaine à Cancún. M. Charest a invoqué un conflit d'horaire. «Je jette mardi assez tôt dans la journée après mon sommeil. On se parle, on se parle, mais on n'est pas en accord. Nous, on a décidé de mettre en place notre objectif et on va le réaliser peu importe ce que le gouvernement fédéral décidera», a-t-il dit.

La Presse canadienne

CHAREST

SUIVE DE LA PAGE 1

des Nations unies sur les changements climatiques. Il avait fait un saut, jeudi soir, sur le plateau du talk-show *Tout le monde en parle*. L'émission n'a toutefois été diffusée qu'hier, soit 72 heures plus tard. Il a également offert une longue entrevue à *Larocque Lapierre*.

Sur les deux tribunes, il a accusé les chefs des autres formations politiques, Pauline Marois, Gérard Deltell et Amir Khadir, d'entretenir un climat délétère à l'Assemblée nationale du Québec. «Toutes les questions de commission d'enquête, d'allusions, de corruption, tout ça, ça vient évidemment contaminer le contexte politique», a-t-il déclaré.

M. Charest a dénoncé les «abus de pouvoir» dont seraient coupables «les gens qui utilisent l'immunité [parlementaire] pour dire n'importe quoi», égratignant au passage la chef du

Parti québécois, Pauline Marois. «Elle est devenue une parodie», a-t-il lâché.

Saga Bellemare

Par ailleurs, le chef du Parti libéral du Québec s'en est posé en victime de son ancien ministre de la Justice Marc Bellemare et du tapage médiatique entourant la saga Bellemare. Brandissant un communiqué du Directeur général des élections soulignant qu'«il ressort du témoignage de M. Bellemare qu'il n'a été témoin d'aucune collecte d'argent qui serait contraire aux dispositions de la Loi électorale», Jean Charest a soutenu avoir été injustement couvert de boue. «Je suis encore ben déçu qu'il y a des gens qui ont pris tout ce que M. Bellemare a dit pour du cash. On ne nous remettra pas tout ce qu'on nous a fait subir. Sur le plan démocratique, c'est épouvantable vivre cela», a-t-il dit sur les ondes de TVA.

D'autre part, Jean Charest a appelé les journalistes à faire preuve de plus de rigueur. «Des qu'une accusation est lancée,

c'est pris comme étant quelque chose de vrai. Pis, vous aussi [les journalistes] il faut que vous preniez un peu de recul là-dessus pour vous dire: "Ce n'est pas vrai qu'à chaque fois que quelqu'un allègue quelque chose, qu'on peut l'affirmer".»

M. Charest s'est aussi dit frappé d'indignation par la mise en ligne sur le site Web de l'Assemblée nationale d'une pétition réclamant sa démission en raison de son refus obstiné de mettre sur pied une commission d'enquête publique sur les liens étroits entre le financement des partis politiques et l'octroi des contrats gouvernementaux et l'imposition d'un moratoire sur les gaz de schiste par le député de Mercier, Amir Khadir. «Ça a été une surprise!», s'est-il exclamé.

Plus de 243 000 personnes avaient signé la pétition, hier, au moment de mettre *Le Devoir* sous presse. «Ma job, ce n'est pas de suivre les tendances du jour, c'est de faire en sorte que le Québec se porte bien», a indiqué M. Charest à Radio-Canada.

«On ne prend pas cela à la légère», a poursuivi le chef de gouvernement, dont la cote de popularité a atteint des creux historiques. «On a adopté un code d'éthique des élus municipaux, c'est fait, code d'éthique pour les élus de l'Assemblée nationale, c'est fait également. La loi électorale va être changée pour qu'on puisse avoir une mesure anti-prête-nom. La loi électorale va être changée pour baisser les contributions...», a-t-il expliqué.

Mais, dans une charge à fond de train contre le gouvernement libéral, Pauline Marois a fait valoir que le projet de loi sur l'éthique, adopté vendredi, était si incomplet qu'il a fallu 155 amendements à un projet qui ne compte pourtant que 200 articles.

À l'issue de son allocution devant les intellectuels pour la souveraineté, réunis à l'Écomusée du fier monde, Mme Marois a indiqué au *Devoir* que des discussions étaient déjà en cours avec le cabinet de Jean Charest au sujet de la nomina-

tion d'un commissaire à l'éthique, prévue dans la loi adoptée vendredi. La procédure est la même que pour la nomination d'un directeur général des élections. En général, a-t-elle dit, «quand on n'est pas d'accord, on ne nomme pas».

«Quand on nous propose des gens de qualité, on n'ergote pas. On est des gens responsables, on trouve que c'est important que ça se fasse, et il n'attendra pas cinq minutes si nous sommes d'accord avec ses propositions. Il y a déjà des noms qui circulent», a-t-elle dit.

«Il y a quelque chose de délégué dans la stratégie de Jean Charest dans le contexte actuel. Je crois que ça se résume à convaincre les Québécois que les politiciens sont tous pareils. Et il réussit, malheureusement, à nous trainer vers le bas, alors qu'on devrait plutôt s'élever un peu au-dessus de la mêlée», a dit Pauline Marois.

Avec la collaboration de François Desjardins
Le Devoir

ART

SUIVE DE LA PAGE 1

une biographie publiée aux éditions Flammarion Québec, intitulée *Alain Lacoursière, le Columbo de l'art*. Et à partir de janvier, il sera à la barre de l'émission *Art sous enquête*, à Télé-Québec, où l'on revisitera les grandes enquêtes autour d'œuvres d'art québécoises et canadiennes.

«Dans la culture policière, et même dans la culture de la population en général, en Amérique du Nord et ailleurs, les œuvres d'art, c'est dans les musées et ça ne sert pas à autre chose, dit-il. Quand tu démontres à tes patrons que les motards ont des bronzes de Riopelle ou des tableaux de McEwen sur les murs, et que ça vaut 100 000 \$ alors que les six systèmes de son que tu viens de saisir en valent 22 000 \$, ils comprennent.»

Sans être une ville où il se fait beaucoup de transactions attribuées au trafic de l'art, Montréal servirait largement de transit entre l'Europe et New York dans ce domaine, selon M. Lacoursière. «C'est plus facile d'envoyer ou de recevoir d'ici que de New York. Parce qu'il n'y a pas ici de douaniers formés pour les œuvres d'art ou pour vérifier les entrées et les sorties d'œuvres», dit-il.

Le crime organisé se sert en effet des œuvres

d'art pour blanchir ou cacher de l'argent. Un Cézanne ou un Daumier ne s'écoulent pas si facilement dans un marché de connaisseurs. Donc, mieux vaut s'en servir pour justifier la présence d'argent louche dans un compte en banque, quitte à utiliser un faux pour y arriver. Car Alain Lacoursière a aussi traqué les faussaires.

Il s'indigne d'ailleurs du fait que les lois canadiennes permettent de fabriquer des faux et même de contrefaire la signature de l'artiste imité, dans la mesure où l'on déclare qu'il s'agit d'un tableau fait «à la manière de» et non d'un tableau authentique, et que le prix est ajusté en conséquence!

Alain Lacoursière avoue avoir déjà lui-même imité le tableau *Bleu, Blanc, Rouge* de son ami Serge Lemoine, pour lui faire une blague. Et alors qu'il était policier, il ornait de faux les murs de son bureau pour sensibiliser ses proches à l'art.

Des artistes ratés

L'ancien policier n'a pourtant aucun respect pour les faussaires. Ce sont pour la plupart des artistes ratés, dit-il, qui, après avoir rêvé de vivre de leur art, en sont venus à copier celui des autres pour survivre. Il affirme aussi avoir généralement réussi à leur faire avouer leurs méfaits en les flattant sur la qualité de leurs vraies œuvres... Et insiste pour dire que même si une œuvre est facile à copier, le génie de l'artiste est d'en avoir eu l'idée initiale.

Pour évaluer si une œuvre est authentique ou non, il faut en analyser les composantes et les dater, bien sûr, mais il faut aussi aller un peu au-delà de cela. Ainsi, si l'on évalueait qu'environ 650 Rembrandt étaient en circulation dans le monde avant 1998, 150 œuvres de ce lot ont plutôt été reclassées comme provenant de l'atelier du peintre, ayant sans doute été exécutées par des élèves de l'école du maître.

Dans le cadre de ses enquêtes, Alain Lacoursière a déjà traqué un faussaire qui avait fait faire un tampon à la manière de Riopelle. Les experts avaient cependant détecté que ce tampon ne datait pas des années 1950 comme l'aurait été un tampon authentique de l'artiste. «Quand la police trouve une nouvelle façon d'enquêter, les faussaires doivent trouver une autre façon de travailler», dit-il.

Et de toute façon, il semble qu'on ne vive pas riche comme faussaire. «David Stein, l'un des plus grands faussaires au monde, est mort avec des dettes parce que l'impôt l'a saisi. Il a fait de la prison», raconte M. Lacoursière.

Des lois défailtantes

Ce n'est pas seulement en matière de faux que nos lois sont défailtantes, selon lui. Le Code civil du Québec prévoit en effet que, après un délai de trois ans, une personne qui a acquis de bonne foi une œuvre d'art en restera propriétaire même s'il est démontré que cette œuvre avait été volée

avant qu'elle ne l'achète! Impossible, dans ces cas, de remettre l'œuvre au propriétaire initial qui avait été dépossédé.

L'ancien policier considère aussi que les artistes québécois ne sont pas suffisamment encouragés par les gouvernements, au moyen d'expositions à l'étranger par exemple. «Cela prend une organisation, une galerie ou un marchand» derrière un artiste qui monte, dit-il. À l'heure actuelle, dans le monde, les artistes de la Chine et de l'Inde ont la cote et ils sont largement soutenus par leurs gouvernements respectifs, constate-t-il. «L'art russe s'en vient aussi, en art contemporain», note Lacoursière.

Même de petits pays, comme la Hollande ou l'Angleterre, se distinguent par les ressources et les plans gouvernementaux qu'ils consacrent à la promotion de leurs artistes.

«Ici, on n'a pas de budget, dit Alain Lacoursière. Ni à Québec ni à Ottawa. Zéro.» Il ajoute pourtant que le marché de l'art au Québec est «très bon» et qu'il a même évalué récemment un Van Gogh de 22 millions de dollars.

«Ici, on a beau favoriser les ateliers d'artistes, quand est-ce que le gouvernement favorise la diffusion au niveau international? On n'a pas de budgets qui vont là.»

Une prise de conscience reste donc à venir.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

ReNSEIGNEMENTS et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390